NOTE: **ISSUED ALSO IN ENGLISH UNDER THE TITLE:**

Environmental and Marketing Scan re: Youth, Housing, and Community: Innovations and Best Practices

ÉTUDE SUR LE MILIEU ET LA MISE EN MARCHÉ
LES JEUNES, LE LOGEMENT ET LA COLLECTIVITÉ : INNOVATIONS ET MEILLEURES PRATIQUES

RAPPORT DÉFINITIF

présenté à la
Société canadienne d'hypothèques et de logement

par

Luba Serge

15 décembre 1996

Ce projet a été financé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Les idées exprimées sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement le point de vue officiel de la SCHL.

SOMMAIRE DE DIRECTION

Introduction

Si la Société canadienne d'hypothèques et de logement a demandé la tenue d'une étude sur le milieu, c'était pour montrer la pertinence du Prix d'excellence en habitation qui, cette année, est axé sur le logement des jeunes. Cette étude comportait un sondage préliminaire visant à donner un bref aperçu démographique de la population des 15 à 30 ans, à décrire les principaux problèmes concernant le logement des jeunes, à déterminer les principaux organismes concernés par les problèmes touchant les jeunes et le logement et à souligner quelques innovations et les meilleures pratiques dans le domaine de l'habitation.

L'étude repose sur l'examen d'ouvrages de référence et sur des entrevues téléphoniques auprès de personnes-ressources d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux s'occupant des jeunes et du logement dans l'ensemble du Canada.

Selon l'étude, la définition analytique, statistique et juridique du terme «jeune» varie d'un endroit à l'autre. D'après les données disponibles, un jeune est une personne âgée de 15 à 24 ans. Cependant, compte tenu de la réalité socio-économique à laquelle sont confrontés les jeunes, certains organismes et analystes élargissent ce groupe de personnes pour y inclure ceux âgés de 25 à 30 ans. La cohorte communément appelée «génération de l'effondrement de la natalité» compte plus de cinq millions d'habitants. Traditionnellement, on définit ce groupe de jeunes par le fait qu'ils sont en train de se détacher de la maison parentale pour devenir des adultes autonomes.

L'étude a révélé que cette génération éprouve beaucoup de difficultés à joindre les rangs des adultes. Les profonds changements dans l'économie, le marché du travail, la structure familiale et les dépenses gouvernementales ont transformé le milieu social et économique actuel par rapport à celui de la génération précédente. Les jeunes peuvent en subir de lourdes conséquences pour eux-mêmes et leurs conditions de logement. Peu d'études ont été réalisées sur les problèmes touchant les jeunes et le logement au Canada et en Europe. Néanmoins, les associations nationales, les organismes voués à la jeunesse, les gouvernement provinciaux et les administrations municipales se préoccupent de plus en plus du logement des jeunes adultes.

Principaux problèmes touchant le logement

L'ampleur de la transformation de la structure de l'économie canadienne, qui se caractérise par le chômage et la pauvreté, a de graves répercussions sur les jeunes et leur milieu et des répercussions importantes sur le logement. L'obtention de logements de taille convenable est essentielle non seulement pour le bien-être des jeunes, mais encore pour le rôle qu'elle joue en tant que fondement et symbole de l'autonomie.

Un grand nombre d'organismes et de groupes interrogés dans le cadre de l'étude ont cité le chômage comme étant un grave problème; ce sont les jeunes Autochtones qui affichent le taux de chômage le plus élevé. C'est pourquoi la période pendant laquelle les jeunes habitent avec leur parent a tendance à s'allonger. Les jeunes peuvent parfois avoir du mal à se procurer un logement locatif de taille convenable ou à devenir propriétaires d'un logement. On estime que la pauvreté est le lot des ménages dirigés par un jeune, les familles monoparentales accusant les revenus moyens

les plus faibles. Ce sont les jeunes dont le revenu se situe en dessous de la moyenne qui éprouvent le plus de difficultés à s'offrir un logement de taille et de qualité convenables sur le marché privé. Certains organismes interrogés ont laissé entendre que la piètre qualité des logements aggraverait le taux de criminalité. Plus l'endettement des jeunes est élevé, moins ils peuvent épargner et plus ils doivent retarder leur accession à la propriété. Le suicide chez les jeunes est un autre problème sans cesse souligné par les organismes autochtones. Toutefois, il est difficile d'établir un lien direct entre le taux de suicide et la qualité des logements.

Problèmes liés au logement

Parmi les problèmes liés au logement ressortant des entrevues auprès des organismes, mentionnons la clochardise, la pénurie de logements locatifs de taille convenable, un déclin au niveau de la croissance du stock de logement social et l'incapacité des jeunes d'accéder à la propriété. Selon les répondants, le chômage et la situation difficile du logement contribuent à augmenter le nombre de jeunes sans-abri. Les répondants ont soulevé l'importance de la prévention et la nécessité d'établir plus de logements de transition abordables. Parfois, les jeunes ont du mal à obtenir un logement locatif de taille convenable. La discrimination dont sont victimes les jeunes et la situation économique difficile oblige souvent ces derniers à se satisfaire d'un logement surpeuplé et de piètre qualité.

L'incapacité des jeunes de s'offrir un logement sur le marché privé se répercute sur le parc de logement social. Par ailleurs, l'étude révèle que le logement social n'a jamais répondu aux besoins des jeunes. De plus, le taux d'accession à la propriété dans les ménages dirigés par un jeune est le plus faible de tous les types de ménages. Pour permettre aux jeunes d'acheter une maison, il faudra peut-être repenser les modes de financement.

Innovations et meilleures pratiques en matière d'habitation

Puisqu'on s'intéresse de plus en plus au logement des jeunes, des solutions novatrices sont mises au point. Dans le cadre de l'étude, trois principaux domaines de solutions et de meilleures pratiques ont été dégagés : le logement des sans-abri; l'éducation, l'intégration et la participation des jeunes aux questions des problèmes de logemens; la conception des logements. Certains organismes ont répondu aux besoins des jeunes sans-abri en s'associant avec d'autres organismes pour offrir toute une gamme de services d'aide à la transition qui permettent la réintégration sociale des jeunes. Les organismes chargés de l'habitation ont pris des mesures pour préparer les jeunes à devenir autonomes en favorisant leur participation à la planification et à la prise de décisions. Parfois, on fait jouer aux jeunes le rôle de locataires. Cette formation comprend parfois l'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle et la responsabilité de cet apprentissage par la participation à des associations de locataires.

Dans le domaine de la conception des logements, des constructeurs novateurs ont participé à la production de logements abordables, transformables et mieux adaptés aux besoins des jeunes. Le secteur de l'habitation commence à entrevoir le rôle important que cette génération jouera dans l'avenir du secteur et à se rendre compte de la nécessité d'élaborer de nouvelles méthodes pour répondre aux besoins de celle-ci. On s'affaire à étudier de près les initiatives qui répondent aux besoins des jeunes, telles que les logements transformables en fonction de l'évolution des ménages, les logements de transition hébergeant les enfants «boomerang» ou ceux qui n'ont pas encore

quitté le foyer parental, l'intégration de bureaux aux domiciles, les petits studios et les changements apportés aux règlement de zonage pour permettre la conversion de maisons individuelles en habitations bifamiliales.

En se concentrant davantage sur les jeunes, le Prix de l'excellence en habitation mettra en évidence les solutions novatrices et les meilleures pratiques mises en oeuvre pour répondre aux besoins changeants des jeunes.

Table des matières

1. Introduction 1
2. Méthode 2
3. Survol démographique des jeunes 4
4. Principaux problèmes touchant la population 5
4.1 Chômage 5
4.1.1 Écarts régionaux et sectoriels 6
4.1.2 Répercussions 7
4.1.3 Répercussions sur le logement 8
4.2 Pauvreté 10
4.2.1 Répercussions sur le logement 10
4.3 Criminalité 11
4.3.1 Répercussions sur le logement 11
4.4 Endettement 11
4.4.1 Répercussions sur le logement 12
4.5 Autres problèmes 13
5. Problèmes liés au logement 14
5.1 Clochardise 15
5.2 Logements locatifs 16
5.3 Logement social 17
5.4 Accès à la propriété 18
6. Innovations et meilleures pratiques en matière d'habitation 20
6.1 Les jeunes sans-abri 21
6.1.1 Services complets et permanents 21
6.1.2 Coordination des services 22
6.1.3 Rationalisation des services 23
6.2 Éducation, participation et intégration 23
6.2.1 Logement social 24
6.2.2 Action sociale et formation 25,00
6.2.3 Formation académique 25,00
6.3 Conception 25

1. Introduction

Dans le présent rapport, nous examinons l'état actuel des problèmes de logement touchant les jeunes Canadiens. Ce rapport se divise en six chapitres : Introduction, Méthode, Survol démographique des jeunes, Principaux problèmes touchant la population, Problèmes liés au logement, Innovations et meilleures pratiques en matière d'habitation.

Le rapport renferme cinq annexes :

Annexe 1	Bibliographie commentée et ouvrages de référence
Annexe 2	Liste des principaux organismes, entreprises, agences et individus canadiens oeuvrant dans le domaine de la jeunesse
Annexe 3	Personnes et organismes interrogés
Annexe 4	Intervenants auprès des jeunes - groupes autochtones nationaux
Annexe 5	Liste des groupes de recherche sur l'intérêt public (GRIP) dans les universités canadiennes.

2. Méthode

L'information présentée dans ce rapport est tirée de deux sources : l'étude d'ouvrages de référence (voir Annexe 1) et des entretiens téléphoniques auprès d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux qui s'occupent de logement et/ou des jeunes. La liste des personnes-ressources a été compilée de plusieurs façons : les organismes tels que l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) ont été en mesure de nous indiquer des membres s'occupant de questions relatives aux jeunes ou pouvant décrire la situation des jeunes du point de vue de la politique du logement (gouvernementale et non gouvernementale), et nous avons examiné les listes des ressources publiées par la Fondation canadienne de la jeunesse et le Conseil de la jeunesse du Québec. Ces personnes-ressources ont constitué le fondement d'une méthode «boule de neige», les personnes-ressources d'une zone ou région recommandant souvent d'autres personnes à contacter.

L'une des principales difficultés qu'a posé la détermination des problèmes et des tendances par l'examen des ouvrages de référence et les communications avec les organismes est la définition du terme «jeune». Par exemple, Statistique Canada estime jeunes les personnes appartenant à la cohorte des 15 à 24 ans; c'est pourquoi la plupart des données statistiques sur les jeunes Canadiens ne tient pas compte du groupe des 25 à 30 ans. La définition juridique, elle, varie non seulement d'une province à l'autre mais aussi selon la fonction (fonction juridique, aide sociale et protection de l'enfance, par exemple). Les diverses définitions ont souvent des répercussions sur les services offerts et sur la création ou la complexification des problèmes, certaines catégories de jeunes étant marginalisées (Woodall, 1992).

La Fondation canadienne de la jeunesse insiste beaucoup pour que cette définition soit changée en fonction de l'âge moyen où les individus abandonnent leurs études académiques pour joindre les rangs de la population active. Cette fondation estime que la définition reposant sur le groupe des 15 à 24 ans n'est plus fidèle à la réalité et que le ralentissement du marché du travail affecte beaucoup le groupe des 25 à 29 ans. «Il faut de toute évidence reconnaître l'évolution démographique des jeunes pour être en mesure de régler les problèmes liés au chômage chez les jeunes. Par conséquent, la définition utilisée par le gouvernement pour décrire les jeunes n'est pas réaliste. Les jeunes gens ne quittent pas l'école et ne commencent pas une carrière à cet âge-là.» (Fondation canadienne de la jeunesse, 1995.)

À l'heure actuelle, les démographes considèrent le groupe des 15 à 30 ans comme une cohorte, c'est-à-dire un groupe d'âge vivant les mêmes expériences dans leur jeunesse et leur adolescence, expériences qui en façonnent certains comportements et attitudes. (La période peut varier; par exemple, Murphy et Rudko, dans une étude réalisée pour Santé Canada en 1996, utilisent la période de 1965 à 1977 pour définir cette cohorte, tandis que Foot (1996) utilise la période de 1967 à 1979.) En tant que groupe, la *génération de l'effondrement de la natalité* se constate facilement dans la pyramide des âges par une baisse du pourcentage des Canadiens de ce groupe d'âge.

La deuxième principale difficulté dans la présentation des données sur les jeunes et le logement, difficulté qui dépend probablement du faible pourcentage des jeunes par rapport à l'ensemble de la population, c'est la rareté des études réalisées sur cette cohorte canadienne. (On rencontre les mêmes difficultés dans les pays européens.) L'attention qu'on a portée à l'emploi a permis d'obtenir des données sur les taux de chômage et les relations entre le travail et d'autres facteurs comme l'éducation. La clochardise et ses causes ont également retenu l'attention, mais les données sur la taille et la composition de la population ont dressé des obstacles méthodologiques importants. La criminalité chez les jeunes a fait l'objet d'une attention particulière et se trouve encore au coeur de bien des débats. Même si l'on trouve peu de données sur la situation générale du logement chez les jeunes et sur la relation entre les problèmes étudiés et le logement, les résultats de notre étude montrent que la situation économique actuelle et prévue pour les jeunes, pour laquelle aucune donnée n'existe, a des répercussions sur les conditions de logement des jeunes et les choix de logement qui s'offrent et s'offriront à eux.

3. Survol démographique des jeunes

En 1995, plus de 6 millions de personnes âgées de 15 à 30 ans habitaient le Canada (selon Statistique Canada). En 1996, 5,4 millions de Canadiens faisaient partie de la génération de l'effondrement de la natalité, soit la cohorte des 18 à 29 ans inclusivement. (Données selon Foot, 1996. Murphy et Rudko en dénombrent 5,1 millions, soit 17,4 % de la population canadienne.) Certains démographes croient que la génération de l'effondrement de la natalité est promise à un bel avenir. Toutefois, cette prévision ne tient pas compte de certaines tendances sociales et économiques qui semblent avoir durement touché ce groupe d'âge.

Dans la population autochtone, 65 % des habitants ont moins de 29 ans. Les jeunes de moins de 25 ans constituent 59 % des Indiens inscrits, comparativement à 37 % de l'ensemble de la population canadienne. À l'autre extrême, on trouve des jeunes qui abandonnent les zones rurales. Par exemple, au Québec, la tendance à l'exode rural est particulièrement marquée dans le groupe des 15 à 34 ans et davantage dans les régions éloignées (Gauthier et Bujold, 1995). Les données sur le métier de cultivateur confirment cet exode. En 1981, 21 % des cultivateurs canadiens n'avaient pas 35 ans. Ce chiffre est tombé à 16 % dix ans plus tard (O'Toole et Prud'homme, 1993). Au Nouveau-Brunswick, on s'est aperçu que l'émigration des jeunes modifie la structure démographique de la province, car «parmi l'ensemble des habitants âgés de 1 à 90 ans, le pourcentage le plus élevé d'émigrants, peu importe l'année visée, se trouve chez les personnes âgées de 15 à 24 ans.» (Province du Nouveau-Brunswick, 1996.) Les jeunes immigrent dans les marchés du travail dynamiques, tels que ceux de la Beauce au Québec ou de la Colombie-Britannique, mais un nouvel obstacle les guette : la rareté des logements de taille et de qualité abordables dans les régions non préparées à une arrivée massive d'immigrants.

4. Principaux problèmes touchant la population

Le principal élément du vécu des 15 à 30 ans est la transition vers la vie adulte et l'autonomie. Plusieurs événements marquent cette transition : les jeunes commencent à occuper un emploi rémunérateur et deviennent autonomes du point de vue financier, et ils deviennent actifs au plan sexuel, obtiennent le droit de vote, atteignent la maturité affective, ont la capacité de prendre des décisions rationnelles sur leur avenir, se marient et deviennent des parents. Ce processus comprend l'établissement d'une résidence distincte de celle de la famille d'où ils sont issus (Darke, Conway et Holman, 1993, Kerckhoff et Macrae, 1992).

Le chemin qui mène à la vie adulte les membres de ladite génération est très particulier. Les particularités de ce chemin reposent en partie sur la conjoncture économique. Ainsi, la rareté des emplois au cours de cette période jouerait un rôle crucial, car c'est au cours de cette période du cycle de leur vie que les jeunes s'intègrent à la société (Chicoine et Rose, 1992, Roberge, 1991). Les facteurs sociaux peuvent également jouer un rôle. «On observe d'importants écarts entre les diverses classes et cultures dans les pays et d'un pays à l'autre [...] Par exemple, le jeune adulte, garçon ou fille, gagne parfois une bonne partie du revenu du ménage de ses parents, ce qui peut nuire à sa mobilité. La taille de la famille, la profession et le revenu des parents, la taille, la qualité et l'emplacement du domicile parental sont autant de facteurs qui se répercutent sur les modèles de détachement des jeunes gens de leur foyer parental.» (Burton, Forrest et Stewart, 1989.) Selon les études récentes, les modèles de détachement au Canada varient en fonction du groupe ethnique, les jeunes dans certaines communautés (dont la communauté iranienne) demeurant plus longtemps dans le foyer parental et recevant de l'aide de leur communauté en cas de difficulté (M. Varda Mann-Feder, professeur à la faculté des sciences sociales, Université Concordia, Montréal).

Les organismes interrogés ont souvent mentionné le chômage comme élément important. Dans le présent rapport, nous portons une attention particulière à ce problème car, d'une part, on l'a souvent mentionné comme étant important et, d'autre part, il se répercute sur le logement. Selon une analyse européenne des répercussions du chômage de longue durée et de la marginalisation en résultant, «le chômage mène au gaspillage des générations touchées», les victimes portant les marques de l'instabilité professionnelle tout au long de leur vie active. Si les auteurs de cette analyse signalent «le danger d'accorder trop d'importance à un stade de l'existence», ils soulignent «le rôle formateur crucial que jouent les stades vécus par les jeunes dans la tournure que prendront leur vie professionnelle, leurs conditions de logement et leur avenir en général.» (Burton, Forrest et Stewart, 1989 b.) Les bouleversements auxquels sont confrontés les jeunes d'aujourd'hui sont d'ordre structurel et, même s'ils sont semblables à ceux qu'ont dû affronter les générations précédentes au moment de leur intégration au marché du travail, les jeunes s'apercevront que la réussite de leur carrière dépendra de leur capacité d'adaptation à ces bouleversements. Pour faciliter cette adaptation, le gouvernement et le secteur de l'habitation devront offrir de nouveaux choix de logement.

4.1 Chômage

Bon nombre d'organismes et de groupes interrogés (dont l'Association canadienne des constructeurs d'habitations (ACCH), la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes et la

Fondation canadienne de la jeunesse) ont mentionné le problème du chômage et du sous-emploi. De récentes études canadiennes se sont penchées sur ce problème (Groupe de travail ministériel sur la jeunesse, 1996, Les Associés de recherche Ekos inc., 1996, la Fondation canadienne de la jeunesse, 1995). Les statistiques confirment cette préoccupation. Au début de 1996, 17 % des personnes de moins de 24 ans étaient sans emploi, comparativement à 10,4 % des Canadiens et à 9,9 % des personnes âgées d'au moins 25 ans (Enquête sur la population active, citée dans l'ouvrage de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1996). (Remarque : l'étude de la SCHL sur les jeunes et le logement étant en cours, ces données sont tirées d'une analyse préliminaire.)

Le plus souvent, ce sont dans les secteurs de l'administration, des ventes et des services que les jeunes trouvent de l'emploi. Au cours des dix dernières années, l'emploi de jeunes à temps plein a régressé, alors que l'emploi de jeunes à temps partiel a progressé (Statistique Canada, Statistiques chronologiques sur la population active, 1994, citées dans l'ouvrage de la SCHL, 1996). On attribue le sous-emploi des jeunes à la pénurie d'emplois à temps plein et au fait qu'ils poursuivent des études tout en travaillant pour assumer leurs frais de scolarité et acquérir des compétences et des connaissances mieux adaptées au marché du travail (Fondation canadienne de la jeunesse, 1995). Néanmoins, plus du quart des jeunes employés à temps partiel préféreraient travailler à temps plein (Les Associés de recherche Ekos inc., 1996).

La scolarité joue un rôle dans l'emploi et polarise le marché du travail chez les jeunes. Le taux de chômage chez les personnes n'ayant pas poursuivi leurs études secondaires atteint 27,9 % et diminue à mesure que s'allonge la durée des études pour s'établir à 8,6 % chez les titulaires d'un diplôme universitaire (Les Associés de recherche Ekos inc., 1996). Toutefois, dénicher une profession prendre parfois du temps, deux années pouvant s'écouler avant qu'un diplômé de l'université trouve une profession dans sa sphère de compétence (Groupe de travail ministériel sur la jeunesse, 1996).

4.1.1 Écarts régionaux et sectoriels

C'est dans les provinces de l'Atlantique, au Québec et dans les Territoires du Nord-Ouest qu'on observe les taux de chômage les plus élevés au Canada (Statistique Canada, 1994). On ne prévoit pas que ces écarts régionaux s'aplaniront à court terme, mais ils provoquent de grands courants migratoires. Comme nous l'avons mentionné, le Nouveau-Brunswick perd une partie de sa population dite jeune en raison de la situation de l'emploi. À Terre-Neuve, la pyramide des âges dans les petites collectivités est déformée au profit des ménages âgés comptant souvent quelques jeunes enfants, ce qui confirme l'exode rural provoqué par l'effondrement de l'industrie de la pêche. À Cap-Breton, la chute de l'emploi dans les mines et l'industrie sidérurgique cause une déformation analogue. On ne prévoit pas de modifications de ces tendances à court terme. Par exemple, on prévoit que la réduction du nombre de ménages admissibles aux prestations de l'Atlantic Groundfish Strategy (TAGS) à Terre-Neuve intensifiera l'exode des jeunes ménages.

Si les statistiques de l'emploi paraissent plus encourageantes pour les jeunes de l'Ouest canadien - par exemple, le taux de chômage chez les jeunes est tombé à 13 % en Saskatchewan (Statistique

Canada, Statistiques chronologiques sur la population active, 1994, citées dans l'ouvrage de la SCHL, 1996) -, on constate que les zones rurales de cette région subissent les répercussions des changements nationaux se produisant dans le secteur agricole. Le Conseil des 4-H du Canada de même que le National Farmers Union Youth ont souligné la disparition de la petite ferme familiale et ses répercussions sur les jeunes. Selon le National Farmers Union Youth, les 15 dernières années se sont révélées particulièrement difficiles pour les cultivateurs, ce qui nuit considérablement au transport des exploitations agricoles d'une génération à l'autre. La technologie chasse également les jeunes du secteur agricole, car là où il était rentable que trois fils héritent chacun d'une partie de la ferme familiale, la survie n'est possible que si ces trois parcelles sont fusionnées. Les jeunes, comme l'affirme l'un deux, sont partis en ville : «Je rencontre plus d'amis d'enfance à Edmonton qu'au village où j'ai grandi.» Néanmoins, les organismes voués aux jeunes sont optimistes. Ils entrevoient des perspectives d'emploi dans le secteur de l'alimentation et constatent que les jeunes issus de milieux agricoles et ayant fait des études sont recherchés par les employeurs.

Les organismes nationaux se préoccupent au plus au point du chômage chez les Autochtones, car leur taux de chômage est très élevé. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, le taux de chômage chez les Autochtones est le double de celui de l'ensemble de la population (33 % contre 15 %). (Province du Nouveau-Brunswick, 1996.) Selon ces organismes, les Autochtones ont du mal à trouver un emploi car ils n'ont pas assez d'expérience et, de surcroît, ils sont victimes de discrimination.

4.1.2 Répercussions

Les répercussions de ces changements sur les collectivités et les régions soulèvent des préoccupations sur l'avenir social et économique, d'autant plus que la population vieillit rapidement. L'analyse démographique réalisée par le Nouveau-Brunswick illustre les répercussions à long terme de l'émigration. Contrairement aux autres provinces, le Nouveau-Brunswick n'a pas connu la *génération de l'après baby-boom* (les enfants de la génération du baby-boom), ce qui a déformé la pyramide des âges plus qu'ailleurs. «L'exode des membres du baby-boom vers d'autres provinces vers la fin des années 60 et dans les années 70 aurait contribué à amplifier ce phénomène.» (Province du Nouveau-Brunswick, 1996.)

Dans certaines provinces et régions, on craint que les répercussions du chômage sur la population, et plus particulièrement sur les jeunes, ne soient graves. Les changements structurels dans l'économie ont pour conséquence que le chômage chez les jeunes, contrairement aux générations précédentes, n'est plus un simple rite de passage. «Les sources traditionnelles d'emploi changent. Les compétences nécessaires pour avoir du succès sur le marché du travail sont diamétralement opposés à celles qui étaient indispensables il y a à peine une dizaine d'années, et les perspectives de carrière se révèlent manifestement moins reluisantes.» (Fondation canadienne de la jeunesse, 1995.) Le taux de chômage fondamental a connu une augmentation réelle de 400 000 prestataires depuis les années 60. L'écart entre le taux de chômage chez les jeunes et celui chez les adultes a doublé dans les années 60, passant de 3 à 6 %.

«Il s'agit d'une croissance alarmante de l'écart, car elle représente environ 200 000 jeunes chômeurs additionnels au Canada, soit la moitié de toutes les augmentations globales du chômage au cours des 30 dernières années.» (Fondation canadienne de la jeunesse, 1995.)

Certains craignent que les changements dans l'emploi et l'insécurité économique auxquels ont été confrontés un grand nombre de ménages ces dix dernières années n'aient des répercussions à long terme sur ces derniers, et plus particulièrement sur les jeunes. «Il semblerait que ce sont les plus jeunes de travailleurs qui sont les plus touchés par ces changements, car ils n'ont pas l'occasion d'acquérir l'expérience nécessaire pour avoir accès à un bon emploi. En quoi cette dure réalité compromettra-t-elle leur avenir? Seront-ils à jamais marqués par ces débuts malencontreux? Selon une analyse réalisée par le Conseil économique du Canada, les groupes d'âges qui joignent la population active en des temps difficiles connaîtront une vie active caractérisée par le chômage.» (Maxwell, 1993.)

Les répercussions sur les individus peuvent être profondes. L'engouement actuel pour les études est attribuable en partie à l'ampleur du chômage. Par exemple, le nombre de jeunes (15 à 24 ans) étudiant à temps plein est passé de 40 à 55 % de 1976 à 1995 (Les Associés de recherche Ekos inc., 1996). Selon la Fondation canadienne de la jeunesse, un roulement rapide des travailleurs peut être profitable à ceux qui sont capables de s'adapter rapidement aux changements dans le marché du travail. Par contre, selon un groupe de travail mis sur pied par la Fondation canadienne de la jeunesse, les jeunes Canadiens éprouvent de la difficulté à s'adapter à des épisodes répétés de chômage. «Cette situation les rend confus et trouble leur compréhension du marché du travail, ce qui nuit à leurs capacités d'adaptation à ce milieu changeant. Elle sape également leur confiance et leur amour-propre.» (Fondation canadienne de la jeunesse, 1995.) Puisque le problème de l'amour-propre préoccupe beaucoup les organismes autochtones, bon nombre de leurs programmes s'adressant aux jeunes visent à le régler.

Youth for Habitat a non seulement mis le doigt sur le fléau qu'est le chômage, mais aussi dénoncé la pénurie d'emplois valorisants, le «syndrome du petit boulot», comme étant des problèmes criants. Ces problèmes auraient des répercussions sur les jeunes en train de se tailler une place dans la société et dans les villes. Certains groupes voués à la jeunesse trouvent cette situation particulièrement ironique à une époque où on cherche à stimuler la consommation. «Nul ne conteste l'utilisation de l'espace public pour la publicité, mais les jeunes peuvent rarement avoir leur "part du gâteau".» (Youth for Habitat.)

Les efforts déployés pour réduire le nombre de jeunes chômeurs ont donné naissance à quelques initiatives de partenariat, dont Jeunesse en affaires, programme mis sur pied par la Fondation canadienne de la jeunesse, la Banque impériale de commerce du Canada et la Banque Royale. L'initiative repose sur trois aspects de la création d'une entreprise : le mentorat, les services d'aide aux entreprises et les prêts bancaires. Les premiers projets pilotes ont été lancés à London et Scarborough, et on prévoit en établir quatre autres d'ici la fin de l'année (à Halifax et Calgary, entre autres) et douze de plus en 1997. Pour encourager les jeunes Autochtones à se lancer en affaires,

on a conçu un réseau électronique appelé Aboriginal Youth Business Council. Parmi les outils d'aide offerts, on trouve des programmes et des services, des portraits d'entrepreneurs autochtones et des adresses de sites Web d'autres ressources pour les entreprises. La Fondation canadienne de la jeunesse observe que les jeunes créent de plus en plus leur emploi. Citant Statistique Canada, elle constate une augmentation de 11 000 petites entreprises (de 115 000, leur nombre est passé à 126 000) exploitées par des jeunes de 15 à 24 ans, de 1989 à 1993. Si on inclut les personnes de 25 à 29 ans, 30 % des petites entreprises canadiennes appartiendraient à des jeunes (Fondation canadienne de la jeunesse, 1995).

Si ces initiatives ont été très bien accueillies par le Groupe de travail ministériel sur la jeunesse et obtenu le soutien de certains organismes voués à la jeunesse comme la Fondation canadienne de la jeunesse, cette solution ne fait pas l'unanimité chez les jeunes. Une conférence parallèle sur l'avenir social et économique du Québec menée par des jeunes a révélé que ces derniers étaient peu intéressés à se lancer en affaires. Certains participants à cette conférence estiment que promouvoir la création d'entreprises par les jeunes est un moyen qu'utilisent les secteurs privé et public pour confier aux jeunes la responsabilité de la création d'emplois et s'en laver les mains. (Conseil permanent de la jeunesse, 1996).

4.1.3 Répercussions sur le logement

La difficulté que les jeunes éprouvent à trouver un emploi stable et convenable et le doute qu'ils entretiennent à l'égard de l'amélioration de la situation sont directement reliés aux choix de logement qui leur sont offerts. Résultat : les jeunes habitent plus longtemps avec leurs parents, ils ont du mal à se procurer un logement locatif de taille convenable et vont même jusqu'à retarder, voire abandonner, l'achat d'une maison. Certaines études commencent à faire ressortir la relation entre la formation des ménages et les revenus et l'emploi (réels et potentiels). Selon une analyse de l'American National Longitudinal Surveys, le coût d'un logement locatif ou d'une maison et les revenus d'emploi potentiels comptent pour beaucoup dans la décision d'habiter avec ses parents ou avec d'autres jeunes ou encore de vivre seul (Haurin et alii, 1994, 1993, McElroy, 1985). Selon les données canadiennes, les jeunes habitent plus longtemps le domicile parental, ce qui serait attribuable aux mauvaises perspectives d'emploi.

Si certains jeunes décident d'allonger leurs études pour accroître leur aptitude à l'emploi, les choix de logement s'offrant aux étudiants sont également limités. Bon nombre d'établissements ne dispensent plus de logements à leurs étudiants et choisissent plutôt d'éliminer les résidences d'étudiants ou d'en réduire le nombre. Les ensembles résidentiels tels que la coopérative d'habitation Triangle Rose à Montréal offrent des logements aménagés et entretenus par les étudiants. Ces exemples constituent des exceptions à la règle, ce qui témoignent de la rareté des fonds gouvernementaux affectés au logement et du peu d'importance qu'on accorde aux étudiants dans l'affectation des ressources. La plupart des étudiants habiteraient des logements locatifs, cohabitant souvent avec des pairs.

Les jeunes ayant poursuivi de longues études prendraient plus de temps que les autres à dénicher une profession, bon nombre d'entre eux devenant des *travailleurs de portefeuille* qui passent d'un contrat à court terme à un autre, le plus souvent en changeant de ville et de région. (Des informateurs clés ont cité des exemples de jeunes travailleurs qui étaient dans cette situation depuis huit ans.) La précarité de l'emploi et des revenus retarde non seulement l'accession à la propriété, mais aussi la création de racines et l'intégration à une collectivité, ce qui est plus lourd de conséquences.

Les analystes de marché de la SCHL soutiennent que les jeunes dans deux villes canadiennes où les emplois abondent (Calgary et Vancouver) affichent des taux de chômage supérieurs aux autres travailleurs et éprouvent des problèmes de logement. En Colombie-Britannique, depuis 1988, l'emploi s'est accru de 25 % chez les plus de 25 ans, mais de seulement 5 % chez les plus jeunes (Globe and Mail, November 14, 1996). La situation du logement aggrave ce problème. À Vancouver, peu de logements locatifs ont été construits pendant cette période (300 à 400 mises en chantier par année en moyenne) et, en raison de la conversion de logements locatifs en logements en copropriété (2500 conversions par année en moyenne), le taux d'inoccupation y est très faible. En réaction à ce phénomène, on a produit de petits studios ou logements autonomes de moins de 240 pi^2 et des logements accessoires dont la plupart sont illégaux et ne répondent pas aux normes. À Calgary et Vancouver, les informateurs observent que les jeunes personnes règlent ce problème par la cohabitation. L'achat d'une maison se révèle aussi difficile. En raison du prix élevé des maisons qu'a entraîné l'arrivée massive d'immigrants, de nombreux jeunes ne peuvent plus envisager de façon réaliste l'achat d'une maison et les habitants de la Colombie-Britannique sont écrasés par de lourds prêts hypothécaires. Si l'on ajoute à ce problème les prêts étudiants substantiels fréquemment consentis (l'endettement moyen d'un étudiant en Colombie-Britannique après quatre années d'études universitaires atteignait 22 000 dollars en 1995), il n'est pas surprenant d'y constater des niveaux records de faillites civiles (Globe and Mail, November 14, 1996).

4.2 Pauvreté

Parmi les groupes dont le pouvoir économique s'est affaibli au cours des dernières années, on trouve surtout de jeunes familles. «Les jeunes familles dirigées par une personne de moins de 25 ans ont vu leur pouvoir d'achat s'effondrer, ce qui soulève des inquiétudes sur leur accès au marché du travail, leur sécurité à long terme et le genre de carrière qu'ils peuvent envisager.» (Tendances sociales canadiennes, 1994.) Le revenu familial moyen n'est pas le reflet de la polarisation observée dans ce groupe, laquelle est attribuable à l'âge, à la structure familiale (monoparentale ou biparentale) et à la structure économique (familles comptant un ou deux gagne-pain).

Les données de 1991 indiquent un écart important entre le revenu des ménages dirigés par des jeunes (27 470 $) et celui des ménages dirigés par des personnes plus âgées (48 471 $ pour le groupe des 25 à 44 ans à 53 699 $ pour le groupe des 45 à 64 ans). (Base de données des besoins impérieux de logement, 1988 et 1991, selon l'ouvrage de la SCHL, 1996.) Ces ménages ne parviennent pas à rattraper le reste de la population, leur revenu moyen s'étant accru de seulement

9,1 % de 1988 à 1991, comparativement à une hausse de 15 à 29 % chez les ménages plus âgés (base de données des besoins impérieux de logement, 1988 et 1991, selon l'ouvrage de la SCHL, 1996).

Les familles monoparentales dirigées par un jeune préoccupent particulièrement certains organismes, dont ceux s'occupant de la protection de l'enfance. Ce groupe accuse le revenu moyen le plus faible parmi les ménages dirigés par des jeunes, soit 15 335 dollars par rapport à 24 943 dollars chez les célibataires et 33 211 dollars dans les autres familles (base de données des besoins impérieux de logement, 1988 et 1991, selon l'ouvrage de la SCHL, 1996). L'incapacité d'un bon nombre de jeunes parents d'assumer la responsabilité de jeunes enfants et l'absence fréquente de soutien de la famille élargie (en raison de l'incapacité des proches ou de la distance séparant ces derniers des jeunes parents) vient compliquer une situation déjà précaire.

D'autres catégories de jeunes sont marginalisées. Certains gouvernements provinciaux ont réduit l'aide sociale accordée aux jeunes. Ceux-ci n'ont alors d'autres choix que de devenir des sans-abri ou de retourner vivre chez leurs parents, solution souvent indésirable. En outre, on attribue souvent la prostitution enfantine à la difficulté qu'éprouvent les jeunes gens, et plus particulièrement les plus jeunes dont les compétences sont maigres, à trouver un travail honnête ou de l'aide financière.

4.2.1 Répercussions sur le logement

Les membres de la population qui ont un revenu inférieur à la moyenne sont ceux qui ont le plus de mal à se procurer un logement de qualité convenable à un prix abordable sur le marché privé. Puisqu'on a réduit le financement des programmes, l'offre de logements subventionnés est demeurée assez stable. Compte tenu de la structure démographique de la population canadienne, les nouveaux logements produits risquent d'être occupés en grande partie par les vieilles générations qui, fort probablement, y resteront pour quelques décennies encore. Ce sont les jeunes qui ont le plus de mal à se procurer ces logements, préoccupations ayant incité la Fédération de l'habitation coopérative du Canada à entreprendre des études sur l'accessibilité de ses logements par les jeunes ménages. Certains organismes de logement public établissent présentement des programmes pour aider les jeunes habitant leurs ensembles résidentiels à acquérir des compétences qui aideront ces derniers à devenir autonomes et à quitter les logements subventionnés, mettant ainsi l'accent sur la nature transitoire de ces logements (Nouveau-Brunswick, Office municipal d'habitation de Montréal).

4.3 Criminalité

Parce qu'ils craignent le crime, divers organismes ont souvent mis l'accent sur les jeunes. Ces dernières années, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a accordé beaucoup d'attention au problème de la criminalité, et en particulier à la criminalité chez les jeunes, parfois regroupés en gangs. Le phénomène de la formation de gangs a été cité par plusieurs organismes de Winnipeg, où la recrudescence de ce phénomène s'accompagnant entre autres de crimes avec violence comme les fusillades au volant d'une voiture suscite une vive inquiétude.

Selon les données, les jeunes sont plus souvent impliqués dans un crime que les autres citoyens. Par exemple, les personnes âgées de 12 à 17 ans ne constituaient que 8 % de la population en 1992 mais 13 % des cas de crimes avec violence et 27 % des cas de crimes contre la propriété. Les personnes âgées de 18 à 34 ans constituaient 27 % de la population mais 55 % des cas de crimes avec violence (Conseil national de la prévention du crime, 1995). Du même coup, les jeunes sont plus souvent victimes d'un crime que ceux des autres groupe d'âge. «Selon l'Enquête sociale générale de 1993, les personnes âgées de 15 à 24 ans ont enregistré un taux de victimisation personnelle deux fois supérieur à celui des 25 à 44 ans et quatre fois supérieur à celui des 45 à 64 ans (Statistique Canada, selon le Comité de justice pour la jeunesse, 1995).

Selon Youth for Habitat, les médias exagèrent le rôle que jouent les jeunes dans la criminalité. «Les médias attirent notre attention sur la délinquance juvénile urbaine et taisent la criminalité des entreprises, ce qui amène la "criminalisation" des jeunes, problème aggravé par le racisme et la pauvreté.» (Youth for Habitat, 1996.)

4.3.1 Répercussions sur le logement

Dans l'élimination des conditions propices à la criminalité, La prévention du crime par le développement social attache beaucoup d'importance aux facteurs sociaux, dont l'emploi, l'éducation et le logement. «[...] l'histoire nous apprend qu'une personne, et plus particulièrement un enfant, vivant dans des conditions misérables risque plus souvent qu'un autre individu de commettre un crime. Par exemple, on associe souvent la piètre qualité des logements au crime et à la pauvreté [...]» (Conseil national de la prévention du crime, 1995.) Puisqu'elle nécessite une démarche sur plusieurs fronts, La prévention du crime par le développement social est compliquée et a été difficile à mettre en oeuvre. Qui plus est, les études illustrant le lien entre la politique sociale et la prévention du crime sont rares, et ce lien est difficile à démontrer (Graham et Bennett, 1995). De même, une grande partie de la population croit, à tort ou à raison, que le crime est le fruit de la dépendance découlant des politiques sociales (Gilling, 1994). Malgré tout, des organismes comme la FCM ont choisi de ne pas blâmer les jeunes pour s'intéresser aux grandes questions sociales et adopter des mesures complètes d'intervention, dont des programmes de prévention tels que de la formation, des initiatives de surveillance de quartier et le renforcement de la cible du crime (FCM, publication 3503).

4.4 Endettement

Selon la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, le niveau d'endettement des étudiants limite de plusieurs façons les solutions qui s'offrent à eux. Les niveaux d'endettement d'un bachelier en Colombie-Britannique se situent entre 22 000 et 80 000 $ (Globe and Mail, November 14, 1996). La crainte d'un endettement élevé incite bon nombre d'étudiants à choisir un programme en fonction des perspectives d'emploi en fin d'études, ce qui enlève de la valeur aux études universitaires et peut pousser certains à abandonner leurs études. En bout de ligne, cette situation fait de l'endettement et des études un problème individuel plutôt que social. Des préoccupations analogues ont été exprimées devant le Groupe de travail ministériel sur la jeunesse. «De nombreux jeunes ayant participé à la tribune politique de ce groupe de travail se sont dit très inquiets de la montée des frais de scolarité et de l'endettement nécessaires à la poursuite d'études

postsecondaires. Au cours des réunions du groupe de travail, on a cité les frais de scolarité et l'endettement des étudiants comme étant les principaux obstacles s'opposant à la poursuite d'études.» (Groupe de travail ministériel sur la jeunesse, 1996.)

Parmi les solutions proposées par ce groupe de travail et faisant l'objet d'études par certains gouvernements provinciaux, mentionnons le Régime de remboursement en fonction du revenu. On craint néanmoins que cette solution n'ait de graves répercussions sur l'endettement, les étudiants n'étant plus obligés de rembourser sur une période de 10 ans et pouvant porter l'amortissement jusqu'à 40 ans. Selon la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, cette mesure non seulement compromettrait gravement la capacité financière des jeunes au cours de leur vie active, mais encore donnerait l'occasion aux gouvernements d'augmenter les frais de scolarité et, par conséquent, l'endettement des particuliers.

Allan Mirabelli de l'Institut Vanier de la famille nous fait la remarque suivante : les études révèlent que les jeunes ne craignent pas pour leur avenir mais s'inquiètent d'avoir à soutenir les générations précédentes et de l'accroissement du fardeau des régimes de retraite et de santé. Les jeunes ont l'impression d'hériter d'un régime mal administré. La Fondation canadienne de la jeunesse a cerné la politique budgétaire et l'équité entre les générations comme étant les principaux problèmes auxquels elle doit s'attaquer, ce que confirment les constatations faites par Les Associés de recherche Ekos inc. (1996). Génération 2000 fait ressortir l'optimisme des jeunes à l'égard de leur avenir : les jeunes savent qu'ils traversent une période de changements et se sentent disposés à l'affronter. Les jeunes d'aujourd'hui ne sont plus aussi certains que leurs parents de faire mieux que leurs prédécesseurs. Si les jeunes se sentent à l'aise en pareille situation, c'est souvent en raison de la situation socio-économique de leurs parents : si leurs parents sont suffisamment nantis, les enfants considèrent comme acceptable de convoiter le même niveau de vie qu'eux.

4.4.1. Répercussions sur le logement

L'endettement élevé des jeunes aura comme pire conséquence de les empêcher de s'enrichir. Cette conséquence pourrait retarder leur accession à la propriété et réduire le nombre de ménages pouvant s'offrir ce mode d'occupation. Les écarts entre les générations et leurs répercussions sur la consommation de logements commencent à se manifester dans l'agglomération torontoise. Si les jeunes adultes de la classe moyenne ont grandi dans la Région du Grand Toronto et continueront de l'habiter, on observe une polarisation de la population qui devrait se poursuivre dans cette région. «Les iniquités entre les générations sont visibles dans cette métropole. Le vieillissement des quartiers de la métropole touche surtout les personnes nées avant 1945, lesquelles sont indélogeables et vivent dans l'aisance grâce au revenu et à l'actif du marché du travail des années antérieures. Autour d'eux gravitent des locataires dont la survie dépend des revenus précaires du nouveau marché du travail. Dans le marché du travail actuel, bon nombre de petits gagne-pain gravissent les échelons de revenu et de logement plus lentement que leurs prédécesseurs.» (Metropolitan Toronto Planning Department, 1996.)

4.5 Autres problèmes

Plusieurs problèmes souvent débattus dans des réunions et des conférences nationales ont été soulevés par les organismes interrogés. Les organismes autochtones ont sans cesse mentionné le problème du suicide chez les jeunes. Cette partie de la population est particulièrement touchée, le nombre moyen de suicides chez les jeunes Autochtones représentant dix fois celui de la population canadienne en général. Les mesures prises pour accroître leur amour-propre, leur présenter des modèles de comportement positif et multiplier leurs contacts avec les anciens sont autant de moyens proposés dans le cadre d'une démarche holistique pour régler les problèmes touchant les jeunes Autochtones. D'autres organismes préconisent également des démarches holistiques. Par exemple, le suicide préoccupe le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick (selon un sondage réalisé en 1996, 63 % des jeunes estiment que le suicide est un problème très important), mais on a associé ce problème à la nécessité d'enseigner les connaissances pratiques. Des organismes comme le Rainbow Youth Centre à Regina ont répondu à ces besoins en mettant sur pied des programmes comme l'aide entre pairs, programme incluant la sensibilisation au problème du suicide.

Un autre problème, plus politique que social, se pose. Il faut consulter les jeunes au sujet des problèmes, depuis le chômage jusqu'à la criminalité, et solliciter leur participation. Certaines provinces (Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse) et municipalités (Toronto) ont créé des conseils des jeunes. Compte tenu du poids démographique des jeunes, les organismes autochtones ont accordé une attention particulière aux problèmes des jeunes.

5. Problèmes liés au logement

Si les organismes voués à la jeunesse se sont penchés sur les questions de l'emploi et de la pauvreté, le principal problème auquel sont confrontés les 15 à 30 ans est celui de la réalisation de l'autonomie sur tous les plans. L'établissement d'un ménage distinct et l'obtention d'un logement constituent des éléments cruciaux de cette transition. On reconnaît que les jeunes assument une grande partie du fardeau que sont le chômage et l'instabilité économique et que ces deux fléaux ont de graves répercussions sur d'autres aspects de leur quotidien. Les problèmes s'aggravent les uns les autres et «la perpétuation des désavantages antérieurs à la vie active rendent difficile la recherche d'un emploi et la poursuite d'une carrière [...] La formation sur le marché du travail et les mesures de création d'emplois ainsi que la mise sur pied de projets d'emploi pour venir en aide aux jeunes chômeurs constituent des éléments cruciaux de résolution de ces problèmes, mais le rôle que jouent un bon logement stable et une vie familiale satisfaisante et d'un grand soutien sont également indispensables.» (Burton, Forrest et Stewart, 1989 a.) Pour les jeunes défavorisés, un logement stable et assuré peut agir à la façon d'un point d'appui d'où s'édifie leur avenir (Chicoine et Rose, 1992).

Selon les données, les jeunes Canadiens ont modifié la voie habituelle menant à l'autonomie et surtout celle leur permettant d'établir un nouveau ménage. De 1981 à 1991, le pourcentage de jeunes Canadiens âgés de 15 à 24 ans et qui habitent seuls a diminué (passant de 35,8 à 30,8 %), tandis que celui habitant avec un ou deux parent s'est accru (passant de 34,2 à 69,3 %). Le changement le plus marqué s'est produit dans le groupe des 24 ans; en 1986, 29,1 % d'entre eux habitaient chez leurs parents, alors qu'on en dénombrait 31,5 % en 1991. Cette situation est peut-être attribuable à l'allongement de la durée des études. De 1981 à 1991, le nombre de jeunes de 18 à 21 ans poursuivant des études est passé de 36,9 à 55,4 %, tandis que celui des 22 à 24 ans est passé de 13,2 à 24 % (Kerr, Larrivée et Greenhalgh, 1994).

Si le fait de rester plus longtemps dans la maison de leurs parents facilite la réalisation de l'autonomie de nombreux jeunes, le résultat varie selon la capacité économique et sociale de la famille. «Lorsque la réalisation de l'autonomie dépend largement du soutien familial, les jeunes gens issus de familles jouissant d'une situation sociale et économique enviable sont favorisés.» (Burton, Forrest et Stewart, 1989 b). Selon une étude réalisée en France, la situation économique des parents non seulement constitue un facteur important de la cohésion familiale, mais aussi peut nuire à la réalisation de l'autonomie économique des enfants. Le meilleur exemple est celui où les parents dont la situation économique est précaire sont incapables de venir en aide à leurs enfants aux prises avec les mêmes problèmes (étude citée dans Séguin, 1994). Les jeunes qui habitent longtemps le domicile parental peuvent en subir des répercussions néfastes si le logement est de taille et de qualité insuffisantes. L'organisme de logement des T.N.-O. se préoccupe d'abord et avant tout de la pénurie de logements de qualité dans les Territoires du Nord-Ouest. Le surpeuplement des logements dans les petites collectivités éloignées nuit à la qualité des études menées par les jeunes, ce qui se répercute sur leurs résultats scolaires et entraîne beaucoup de frustration et de violence familiale. Même s'il se trouve un emploi, un jeune peut difficilement devenir autonome en raison de la pénurie de logements.

Certains facteurs sociaux et familiaux peuvent forcer un jeune à quitter le foyer parental malgré une situation économique défavorable. Par exemple, on attribue une certaine importance à la structure familiale dans le choix de quitter la maison parentale, les enfants de parents divorcés, et plus particulièrement ceux de parents remariés, risquant moins de cohabiter avec ces derniers. Quitter le foyer parental en bas âge ou sans profession peut être dévastateur (Boys et Norris, 1995). Depuis 1968, année où l'on a élargi les motifs de divorce, le nombre de divorces s'est accru au Canada. Ce changement s'est accompagné d'une hausse des mariages en deuxième noce, leur nombre ayant quadruplé de 1967 à 1989. (L'Institut Vanier de la famille, 1994).

Si certains jeunes sont forcés de prolonger leur séjour dans le foyer parental ou d'y retourner après une période d'autonomie (les enfants boomerang), le logement des parents est parfois trop petit pour les accueillir. Certains trouvent des solutions de rechange (depuis la cohabitation avec un membre de la famille élargie jusqu'à la clochardise), alors que ceux y restant se voient incapables d'accéder à d'autres aspects de l'autonomie, tels que l'emploi ou l'éducation.

Ces difficultés ressortent des problèmes de logement cités par les informateurs clés de divers organismes et agences. Le problème du logement est rarement un problème isolé, mais la difficulté qu'éprouvent les jeunes à accéder à divers segments du marché de l'habitation (achat d'une maison, logement locatif et logement social ou maisons d'hébergement et de transition) est un thème récurrent. Les problèmes de logement sont présentés dans les quatre rubriques qui suivent, le premier étant celui qui préoccupe le plus les organismes voués à la jeunesse : la clochardise.

5.1 Clochardise

Le fléau de la clochardise touche surtout les villes par suite de l'exode rural des jeunes. La Fondation canadienne de la jeunesse attribue l'augmentation des enfants de la rue au chômage, qui a fait des jeunes issus de la classe moyenne et pauvre une classe marginale. Les organismes travaillant auprès des jeunes sans-abri estiment que la situation difficile du logement compte pour beaucoup dans l'augmentation du nombre de jeunes sans-abri. Certains problèmes dans le domicile parental ont trait à des cas d'abus (physique, psychologique et sexuel) mais aussi à l'insuffisance de revenu ou au logement (logement trop petit, par exemple).

Les estimations du nombre de jeunes sans-abri varient. Youth for Habitat en dénombre jusqu'à 100 000, alors que d'autres en comptent 11 000 pour toute la population canadienne (Conseil canadien de développement social, 1987). Toutefois, on s'entend pour dire que le nombre de jeunes sans-abri augmente. Youth for Habitat élargit la définition des sans-abri en y incluant ceux qui embrassent la culture de la rue. «Un enfant de la rue n'est pas nécessairement quelqu'un qui vit dans la rue 24 heures par jour, mais quelqu'un dont le modèle principal et la réalité quotidienne reposent sur la rue.» (Youth for Habitat, 1996 b.)

Les jeunes sans-abri et leurs perspectives d'avenir se classent en trois catégories : les sans-abri chroniques qui n'ont jamais eu de logement stable (les maisons d'hébergement familial existant

depuis 15 ans) et qui ne seront peut être jamais stables, les nouveaux sans-abri qui, avec un soutien suffisant, peuvent devenir stables et, enfin, ceux pouvant joindre l'une ou l'autre des deux premières catégories. Selon certains organismes, plus les jeunes allongent la durée de ce mode de vie, plus longue sera la période nécessaire à leur réintégration au courant principal de la société. Les solutions à ce problème se classent également en trois catégories : la prévention, les maisons d'hébergement et les maisons de transition.

La plupart des organismes mettent l'accent sur la prévention. Par exemple, Opération Retour offre un programme de médiation aux parents, aux membres de la famille élargie et aux jeunes. L'acquisition de connaissances pratiques fait partie de la prévention de la clochardise, y compris la clochardise chronique. Souvent, les organismes travaillant auprès des jeunes sans-abri (Rainbow Youth Centre, Family Place Resource Centre) offrent ces services ou s'associent avec d'autres organismes qui les offrent (Bureau des services à la jeunesse). Les jeunes Autochtones issus de petites collectivités éloignées et s'établissant dans des grandes villes pour trouver du travail ou poursuivre des études sont considérés comme étant un groupe défavorisé qui a besoin d'aide pour s'adapter au courant principal de la société et à la culture urbaine (Congrès des peuples autochtones, New Directions for Children, Youth and Families).

Bon nombre d'organismes soulignent l'importance d'établir des maisons d'hébergement pour les jeunes à l'écart des adultes sans-abri, des questions de sécurité en étant le principal motif. Ces organismes ont cité des exemples de toxicomanie, d'alcoolisme, de problèmes psychiatriques et de violence dans les maisons d'hébergement pour les adultes (Opération Retour, Youth Without Shelter). «Bon nombre de jeunes citadins s'aperçoivent de la rareté des ressources sociales sur lesquelles ils pourraient compter s'ils décidaient de quitter le foyer parental ou y étaient forcés. À l'heure actuelle, les maisons d'hébergement pour les jeunes à Toronto sont remplies à pleine capacité toutes les nuits; ces jeunes sont souvent forcés de se réfugier dans des maisons d'hébergement destinées à la population générale et souvent chronique des sans-abri.» (Youth for Habitat.)

Certains organismes estiment qu'il est difficile de trouver des solutions à long terme au problème de la clochardise chez les jeunes. La plupart des jeunes souhaitent se sortir de ce pétrin, mais la pénurie de logements de transition abordables les en empêche. On estime que les maisons meublées, solution de rechange onéreuse, ne sont pas sûres pour les jeunes, et en particulier les jeunes femmes, en raison des aires et des services communs. Des organismes comme l'UCJG à Toronto ou le réseau des maisons d'hébergement pour les jeunes à Edmonton trouvent des moyens de produire des maisons de transition et d'associer la prestation de maisons d'hébergement et de transition à l'enseignement de connaissances.

La plupart des organismes interrogés soutiennent que les compressions budgétaires des gouvernements posent un grave problème. À Ottawa, ces compressions se sont traduites par la perte de 80 logements dans un ensemble résidentiel pour les jeunes. Le Bureau des services à la jeunesse a réagi en ramenant à 16 à 21 ans le groupe cible des 16 à 24 ans. Le soutien offert aux organismes par de nombreux programmes est souvent trop court, ce qui empêche les organismes

d'offrir un vaste éventail de services assurant la continuité. Le gouvernement ayant changé ses priorités, on rajuste sans cesse les programmes et, en bout de ligne, on ne rend pas service aux jeunes (Rainbow Youth Centre).

5.2 Logements locatifs

La situation du logement locatif dans les zones rurales est différente de celle dans les zones urbaines. La pénurie de logements dans les petites collectivités oblige les jeunes familles, y compris les mères célibataires, à choisir entre déménager dans une grande ville loin de l'aide familiale et rester dans un logement ne répondant pas à leurs besoins (quant au prix, à l'emplacement, à la taille, à la qualité du logement, etc.).

Dans les zones urbaines, les jeunes ont du mal à se procurer un logement locatif. Souvent, les jeunes de 16 et 17 ans doivent faire approuver ou contresigner leur bail par un parent (Youth for Habitat - Montréal, Bureau des services à la jeunesse - Toronto). Puisque bon nombre de ces jeunes fuient une situation familiale difficile, ces exigences leur interdisent souvent l'accès à un logement. Parfois, ils doivent obtenir des recommandations et, puisque peu de jeunes gens connaissent le domaine du logement, cette dernière exigence est un obstacle de plus à franchir, surtout si les parents sont incapables ou refusent de venir en aide à leurs enfants.

La discrimination exercée à l'endroit des jeunes semble poser un grave problème non seulement dans les marchés où le taux d'inoccupation est faible (Toronto et Vancouver), mais aussi à Montréal, où les propriétaires-bailleurs préfèrent laisser des logements inoccupés au lieu de les louer à des jeunes. Le refus essuyé par les jeunes est d'autant plus catégorique que leur apparence les marginalise (cheveux teints, anneaux dans le nez, etc.). Les propriétaires-bailleurs exercent une discrimination plus rigide si les jeunes proviennent d'une maison d'hébergement (Youth Without Shelter). Les jeunes connaissent rarement leurs droits. On a cité des cas de demande des pas-de-porte ou d'éviction sans motifs ou avis pertinents à Toronto (société de protection de l'enfance), et il arrive que quatre ans doivent s'écouler avant que les tribunaux ne traitent les cas de discrimination.

Les logements que les jeunes réussissent à obtenir sont souvent en très mauvais état, leur situation économique les obligeant parfois à cohabiter avec des pairs (Youth for Habitat). Le surpeuplement pose un problème, et certains jeunes ont du mal à faire fonctionner les ententes de cohabitation en raison de leur inexpérience en résolution de conflits (société de protection de l'enfance, Toronto). L'état des logements a des répercussion sur la santé des enfants des jeunes mères célibataires (société de protection de l'enfance, Toronto).

Les modifications que compte apporter le gouvernement ontarien à la réglementation des loyers inquiètent certains organismes. Ce sont surtout les nouveaux venus sur le marché du logement locatif et ceux qui déménagent souvent, c'est-à-dire les jeunes, qui en subiront les conséquences. Selon divers organismes, ces modifications se traduiront à long terme par la perte de logements abordables. D'autres modifications proposées faciliteront la conversion d'habitations en logements

en copropriété, ce qui réduira encore le parc de logements locatifs (ville de Toronto, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants).

Dans les grands centres urbains, on a proposé d'autoriser le squattage d'immeubles abandonnés par les jeunes comme solution au problème du logement. À Montréal, la tribune Youth for Habitat a proposé qu'on reconnaisse les droits des squatteurs et qu'on autorise le squattage des immeubles vides depuis plus de deux ans, alors que les squatteurs se chargeraient de la rénovation et de l'entretien des bâtiments (avec l'aide gouvernementale). En Europe, l'analyse de la situation du logement chez les jeunes a abouti à une recommandation analogue : «Les autorités locales devraient envisager l'assouplissement des règlements afin de faciliter de nouveaux modes d'occupation des logements, et en particulier des bâtiments vieux ou de trop. De même, on pourrait revoir les règlements touchant l'occupation des bâtiments vacants ou abandonnés pour permettre aux jeunes gens de répondre à leurs besoins de logement immédiats.» (Burton, Forrest et Stewart, 1989 a.)

5.3 Logement social

La pauvreté des jeunes ménages se constate par le pourcentage d'entre eux ayant des besoins impérieux de logement, soit 29 % en 1991 (Base de données des besoins impérieux de logement, 1988 et 1991, selon l'ouvrage de la SCHL, 1996). Les trois quart de ces derniers étaient des familles monoparentales. Aucunes données n'indiquent le pourcentage des jeunes ménages habitant un logement social par rapport à l'ensemble des ménages. (La Fédération de l'habitation coopérative du Canada prévoit mener un sondage en 1996-1997 dans le cadre de son Youth Action Plan.) Par ailleurs, certains organismes croient que les organismes de logement social sont, à l'égard des jeunes, autant discriminatoires que le secteur privé. De plus, le logement social n'a jamais tenu compte des besoins des jeunes et s'est surtout préoccupé des familles et des personnes âgées. On observe la même négligence en Europe. «L'importance accordée aux jeunes parents célibataires au détriment des autres célibataires est une caractéristique du logement social dans un grand nombre de pays. En termes simples, tomber enceinte est souvent le moyen le plus rapide pour une femme d'obtenir un logement sur le marché locatif social (Burton, Forrest et Stewart, 1989 a).

L'affectation d'une ressource, qui deviendra de plus en plus rare à moins d'une injection de fonds aux nouveaux logements sociaux, soulève une polémiques sur les programmes mettant l'accent sur l'aspect transitoire du logement social, et en particulier du logement public. Par exemple, à Montréal, on a mis sur pied des programmes qui soutiennent les jeunes dans leurs études et leur intégration au marché du travail. Si ces services répondent à un besoin, on vise à long terme à réduire la cohabitation de plusieurs générations dans un même logement public. Les autorités ne partagent pas tous cet objectif. La Commission de logements de la communauté urbaine de Toronto insiste sur la création et le renforcement des collectivités. Si un soutien est accordé aux jeunes (formation sur la direction, résolution de conflits, connaissances pratiques, etc.), on vise principalement la participation des résidents et le développement de la conscience communautaire. On ne cherche pas à évincer les jeunes ménages des ensembles résidentiels où ils ont grandi et qui sont à proximité de leur famille.

Un analyste principal de propositions en matière d'habitation à Terre-Neuve résume le problème du logement social en le reliant à la situation globale du logement : l'incapacité des jeunes à trouver un logement privé se répercute sur le logement social, «nous devons examiner la situation tout entière. Le mode de fonctionnement du marché privé a d'importantes répercussions sur les besoins en logement social.»

5.4 Accès à la propriété

Le taux de propriété chez les ménages dirigés par un jeune (15 à 24 ans) est exceptionnellement bas par rapport à l'ensemble des ménages, se situant à 13,9 % comparativement à 64,4 % (Base de données des besoins impérieux de logement, 1988 et 1991, selon l'ouvrage de la SCHL, 1996). Au Québec, le nombre d'acheteurs d'une maison neuve âgés de moins de 35 ans est tombé de 75 % en 1983 à 54 % en 1994 (Société d'habitation du Québec, 1995).

Dans l'agglomération torontoise, le pourcentage des ménages propriétaires dont le chef est âgé de 15 à 24 ans est demeuré constant de 1981 à 1991 (passant de 8,6 à 8,7 %), alors que les ménages propriétaires dont le chef est âgé de 25 à 34 ans sont passés de 32,7 à 23,8 % au cours de cette décennie. (On observe des tendances analogues dans la région du Grand Toronto.) (Metropolitan Toronto Planning Department, 1996.)

L'ACCH a fait ressortir les iniquités entre les générations, 62 % des ménages propriétaires étant libres d'hypothèques, alors que bon nombre de jeunes n'ont pas les moyens de quitter le foyer parental. Selon L'ACCH, certaines modalités financières, comme le prêt hypothécaire avec participation à la mise de fonds, faciliteraient l'accès à la propriété. Toutefois, cette association insiste sur la nécessité d'offrir ces programmes à tous et non pas seulement à certains groupes d'âge.

On prévoit que l'incapacité des jeunes à devenir propriétaires, de concert avec leur faible représentation, aura des répercussions sur les propriétaires actuels, qui auront ainsi du mal à vendre leur maison. «Cette situation pourrait nuire aux personnes âgées qui considèrent leur maison comme un placement et envisagent la vente de celle-ci comme source de rente.» (Province du Nouveau-Brunswick, 1996.)

Dans les régions où le coût de l'accès à la propriété n'est pas élevé, comme en Nouvelle-Écosse, le petit salarié a du mal à devenir propriétaire. Les travailleurs au salaire minimum dans les secteurs des services n'ont pas l'actif nécessaire pour décrocher un prêt et, même si le coût mensuel d'une propriété s'approche de celui d'un logement locatif, leur manque de stabilité professionnelle est souvent invoqué comme obstacle à l'achat d'une maison. Par contre, certains groupes de personnes, et plus particulièrement les artistes et les travailleurs à domicile, profitent du faible coût de la propriété dans ces régions.

6. Innovations et meilleures pratiques en matière d'habitation

La plupart des initiatives mentionnées dans le présent rapport portent sur des solutions à des problèmes touchant des segments particuliers des jeunes, dont les sans-abri, ceux à la recherche d'un logement stable et les occupants de logements subventionnés. Nous n'avons trouvé aucune politique visant un large éventail de jeunes et leurs conditions de logement. La rareté des études sur les jeunes Canadiens et leurs conditions de logement expliqueraient en partie pourquoi ce problème n'a pas été abordé du point de vue de l'économie politique.

Toutefois, il semble que les problèmes touchant les jeunes attirent de plus en plus l'attention. Des données sont fournies ou le seront par des initiatives telles que le Children and Youth Secretariat au Manitoba et le Plan d'action pour les enfants en Saskatchewan. La Fédération canadienne des municipalités compte faire des changements démographiques le point central de son programme de recherche au cours de l'année qui suit et présenter les conclusions qui en seront tirées à la conférence de 1997. Les jeunes constitueraient un élément de cette recherche. Un comité interministériel du gouvernement du Québec s'est penché sur le problème des jeunes. Pour mieux comprendre la situation du logement chez les jeunes, la Société d'habitation du Québec entreprendra bientôt quelques études. La Colombie-Britannique a ciblé les jeunes dans ses programmes de logement : le Homes B.C. comprend un volet pour les jeunes à risque et sans-abri.

Il est peut-être rassurant de savoir que les mesures visant les jeunes dans les pays européens n'ont généralement porté que sur un aspect de la transition vers la vie adulte, soit le passage de l'éducation à temps plein à la vie active. «D'autres aspects de cette transition, comme le passage de la cohabitation avec un parent à l'habitation solitaire ou celui de la jeunesse à la vie adulte, n'ont pas fait l'objet d'études approfondies ou d'élaboration de politiques complètes.» (Burton, Forrest et Stewart, 1989 a.)

Nous avons relevé des innovations et les meilleures pratiques dans trois domaines : la clochardise; l'éducation, l'intégration et la participation; la conception. Les jeunes sans-abri ont reçu beaucoup d'attention malgré le fait que le nombre de jeunes sans-abri et à risque soit assez faible, car il s'agit d'un segment très visible de la population ayant des besoins impérieux et symbolisant sans doute les difficultés qu'éprouvent tous les jeunes à trouver leur place dans l'économie et la société. Si certaines initiatives novatrices et intéressantes offrant des logements et des services aux jeunes sans-abri sont présentées, les plus créatives sont celles optimisant les ressources actuelles et trouvant des moyens d'offrir des services sans compter uniquement sur l'aide financière du gouvernement. Parfois, l'abandon de programmes officiels et la rigidité dont ils font souvent preuve semblent avoir donné naissance à des initiatives répondant à des besoins auparavant insatisfaits ou offrant des solutions multiples à des problèmes complexes.

Une deuxième catégorie d'initiatives s'occupe d'éducation, de participation et d'intégration au logement. Si certaines d'entre elles se préoccupent uniquement des jeunes sans-abri ou à risque, d'autres s'adressent à l'ensemble des jeunes dans une catégorie de logement (logement public) ou visent à préparer les jeunes à faire carrière dans le domaine du logement. Entrent dans cette

catégorie les groupes de recherche sur l'intérêt public qui sont situés dans des universités et administrés par des étudiants. Ces groupes non seulement offrent de l'information sur les collectivités et les problèmes de logement, mais aussi donnent aux étudiants l'occasion de participer activement à des projets communautaires permanents (qui peuvent être reconnus comme travaux de cours). Par exemple, bien que n'étant pas officiellement en rapport avec un tel groupe, les étudiants de quatre universités montréalaises ont collaboré à l'établissement de la coopérative d'habitation *Triangle Rose*. Établie en 1994, cette coopérative d'habitation offre 28 logements avec cuisines et salles de bain communes aux élèves d'universités et de collèges communautaires. Un autre exemple est celui d'un projet appuyé par «The Bunker», maison d'hébergement pour les jeunes à Montréal (laquelle offrirait des services sans porter de jugement). *Punk not Junk*, projet administré par des jeunes de la rue, fait appel à des outils culturels populaires (musique punk, affiches décoratives, etc.) pour mettre en garde les jeunes contre les conséquences de l'héroïnomanie. (Remarque : Les jeunes s'occupant de cette initiative refusent de communiquer avec le courant principal de la société; nous avons réussi à obtenir auprès du Youth for Habitat les données sur cette initiative.)

La troisième et dernière catégorie d'initiatives porte sur la conception des logements. Si peu de projets axés surtout sur les jeunes ont été mis sur pied, un mouvement favorisant l'exploration de formes de logements nouvelles et plus souples émerge. L'objectif de ce mouvement est de diminuer le coût de l'accès à la propriété en réduisant au minimum le coût du terrain et la taille du logement (La maison redécouverte) ou d'offrir une modeste maison pour accédants à la propriété et qui peut répondre aux besoins changeants et à l'accroissement des ressources financières des occupants (La maison évolutive). Des études sont réalisées sur l'intégration des bureaux aux domiciles, besoin croissant en particulier chez les jeunes qui commencent ou sont sur le point de commencer leur vie active. Certains ensembles d'habitation communautaire tiennent compte de l'étape de la transition vers l'autonomie que sont sur le point de franchir les jeunes habitant le foyer parental en offrant divers choix d'aménagement.

6. 1 Les jeunes sans-abri

Pour régler le problème de la clochardise chez les jeunes, on ne peut pas se contenter de répondre à leurs besoins immédiats (logement et nourriture), on doit les aider à réintégrer la société. Les organismes voués à la jeunesse doivent souvent aider les jeunes à devenir autonomes dans un délai beaucoup plus court qu'en temps normal. Les initiatives ci-après illustrent des démarches coordonnées et intégrées. La première sous-catégorie d'initiatives met en vedette des organismes offrant des services complets et successifs. *Long Term Services for Youth in Halifax*, un des meilleurs exemples de ces démarches, a lancé sa première initiative en 1987, dont elle s'est inspirée durant les sept années suivantes. En raison des compressions budgétaires imposées par la plupart des gouvernements, on pourrait avoir du mal à imiter ce modèle. Nous présentons également des initiatives qui essaient de répondre aux besoins de façon créative. La coordination des services, deuxième sous-catégorie d'initiatives, a permis aux organismes de logement d'optimiser les immeubles existants et de desservir de nouvelles zones. On prévoit que la rationalisation des services, que l'UCJG de Toronto illustre bien, permettra non seulement d'offrir des services plus complets aux jeunes sans-abri, mais encore d'accroître le nombre de lits sans pour autant hausser les budgets de fonctionnement.

6. 1.1 Services complets et permanents

Le meilleur exemple d'éventail de services offerts aux jeunes sans-abri est sans doute celui du *Long Term Services for Youth*, organisme situé à Halifax. Quatre initiatives lancées de 1987 à 1994 illustrent cette démarche de longue durée.

- Phoenix House - maison d'hébergement comptant 10 lits pour les hommes et les femmes de 16 à 24 ans.
- Suivi des résidents de Phoenix House - on entretien un contact avec plus de 200 jeunes ayant habité Phoenix House. Un soutien est fourni, depuis des réunions jusqu'à l'intervention en situation de crise.
- Appartements à supervision continue - soutient et logement de transition sous forme de trois maisons, chacune pouvant héberger trois personnes. La durée du séjour est illimitée, mais les résidents doivent partir lorsqu'ils atteignent 24 ans.
- Phoenix Centre for Youth - centre d'accueil offrant des services de consultation, de santé et d'autres services.

Une proposition plus modeste verra le jour à Montréal. *L'Auberge communautaire*, qui offre des logements aux jeunes sans-abri, prévoit aménager des logements de transition à supervision continue. Pour ce faire, elle utilisera des logements existants du secteur locatif privé, et un supplément au loyer (faisant partie du programme de logement public) permettra de réduire les loyers. Les jeunes pourront obtenir cette subvention jusqu'à concurrence de deux ans, selon leur situation financière. Des travailleurs sociaux apporteront un soutien aux jeunes - le gouvernement provincial a signé une entente - pour les aider à réintégrer la collectivité.

Le continuum des services est souvent assuré de facto par la coordination des services et la collaboration entre les organismes. Par exemple, en cas d'échec de la réconciliation des enfants fugueurs avec leurs parents, *Opération Retour* communique avec des organismes et des maisons d'hébergement pour leur confier ces fugueurs.

La plupart des maisons de transition offrent du soutien et des services pour aider les jeunes à réintégrer la collectivité. On exige souvent comme condition préalable que les jeunes s'engagent à poursuivre leurs études, soient traités en cas de difficultés personnelles (désintoxication ou thérapie) ou cherchent du travail. Par exemple, Youth in Transition offre des logements pouvant abriter jusqu'à cinq femmes, qui peuvent y demeurer jusqu'à douze mois (cette durée n'est pas coulée dans le béton) mais doivent s'engager à poursuivent des études ou à travailler. Cette exigence se répète dans des projets à Montréal, Edmonton et Halifax. L'expérience de la *Calgary Connection Housing Society* révèle qu'on ne peut pas répondre aux besoins à long terme en offrant un gîte temporaire et qu'on peut utiliser des «appâts» pour favoriser la participation des jeunes sans-abri et à risque aux projets, mais ces appâts doivent respecter la liberté de choix des jeunes. Un magasin de meubles d'occasion dont seuls les directeurs n'étaient pas des jeunes a été lancé.

Sur les vingt participants, 30 % ont trouvé un emploi régulier, deux sont retournés aux études et un seul a abandonné le projet.

6.1.2 Coordination des services

Inner City Youth Housing à Edmonton est l'un des quatre organismes qui se sont associés pour offrir des services de transition aux jeunes sans-abri. Pour ce faire, on a rénové cinq maisons dans quatre quartiers du centre-ville. Quatre jeunes par maison peuvent recevoir de l'aide à court terme (jusqu'à un mois) ou de l'aide à long terme (jusqu'à l'âge de 18 ans). Les jeunes sont ainsi regroupés pour tenter de créer une famille reconstituée. Chaque jeune a sa propre chambre à coucher, et les règles de la maisons sont réduites à l'essentiel. Pour être admissibles à ce service, les jeunes doivent s'inscrire à un établissement scolaire ou chercher un emploi. Si ce modèle de maison de transition ressemble à d'autres initiatives comme *Phoenix House* ou *Youth in Transition*, ce projet est le fruit de la coordination et de la collaboration entre les organismes. Ces derniers avaient analysé les services offerts. Cette entreprise conjointe a noué des liens entre les organismes («nous avons franchi l'étape des fréquentations»), qui ont ainsi continué à coordonner leurs services. Dans de récentes communications verbales, ces organismes se sont aperçus de l'absence de services pour les parents et les femmes enceintes.

Kids in the Hall est une initiative étroitement reliée aux divers organismes voués à la jeunesse à Edmonton. Il s'agit d'un restaurant lancé au cours de l'été 1996 dans l'hôtel de ville d'Edmonton et où travaillent de jeunes résidents de maisons d'hébergement ou de transition (lesquelles entretiennent des liens étroits avec les responsables de l'initiative). Les restaurateurs locaux fournissent des bénévoles pour enseigner aux jeunes tous les secrets du métier. La moitié de la formation porte sur la restauration et l'autre moitié sur les besoins sociaux et académiques. Développement des ressources humaines Canada a financé l'initiative en partie, mais l'aide apportée par le secteur privé, la ville et les organismes sociaux (qui utiliseront vraisemblablement le service de traiteur dans le cadre d'événements courants) est un élément essentiel de l'initiative.

6.1.3 Rationalisation des services

L'UCJG à Toronto entend lancer un projet de maison d'hébergement et de transition reposant sur le modèle du foyer européen appliqué en France et en Angleterre. Le modèle compte 50 lits, mais on prévoit réduire les ressources en personnel tout en portant à 60 le nombre de lits dans ce nouveau projet. L'UCJG cherche présentement un immeuble pour ce projet. Puisqu'on utilisera les ressources de manière plus efficace, on prévoit que le budget de fonctionnement demeurera inchangé (la ville a réservé 350 000 dollars pour des rénovations).

Dans ce projet, on offrira 25 lits selon le modèle traditionnel d'hébergement, 5 lits à des clients ayant besoin d'un soutien intensif et 30 lits répartis dans des logements de 4 chambres à coucher avec salles de bain et cuisines communes. (On réservera quelques lits pour les jeunes couples et les mères célibataires.) Les jeunes pourront habiter le foyer jusqu'à douze mois, et on leur enseignera des connaissances pratiques, depuis la gestion d'un budget jusqu'à l'achat de meubles, dans le

cadre du programme. Un soutien permanent leur sera offert après leur départ. On prévoit que ce modèle atténuera le rôle de surveillance joué par le personnel et permettra de mieux en utiliser les capacités.

Dans le modèle du foyer, on pourrait éventuellement autoriser l'accès de la collectivité à l'ensemble résidentiel comme élément intégré au modèle. En Europe, des éléments tels qu'un gymnase font souvent partie de l'ensemble et sont ouverts aux non-résidents. Ce moyen s'est révélé efficace pour rétablir la communication avec les jeunes qui se sentent exclus de la société. L'UCJG souhaiterait éventuellement lancer un tel projet et le relier au développement économique communautaire au moyen, entre autres, de l'ouverture d'un restaurant. (Un solide programme de formation en restauration est déjà offert à L'UCJG.)

6.2 Éducation, participation et intégration

Les organismes de logement social, mais surtout ceux de logement public, ont pris des mesures pour résoudre les problèmes touchant les jeunes et leur avenir afin de mieux les préparer à l'autonomie, y compris à briser leur dépendance envers le logement public. Parmi ces mesures, citons les efforts déployés dans le logement social pour faire participer les jeunes aux prises de décisions. Ces initiatives sont présentées en tant que sous-catégorie (6.2.1). Une deuxième sous-catégorie vise à aider les jeunes à jouer leur rôle de locataires. Certaines initiatives font participer les propriétaires-bailleurs et les gestionnaires de logements privés à la formation des jeunes, ce qui permet de réduire les préjugés négatifs à l'égard des jeunes (6.2.2). Des programmes de formation plus académiques sont présentés dans la troisième sous-catégorie (6.2.3).

6.2.1 Logement social

Introduction to Independent Living Skills, petit volet du programme de logement public *Home Orientation and Management Program* au Nouveau-Brunswick, est un projet pilote ayant débuté à Moncton en collaboration avec l'Université de Moncton. Ce programme s'adresse aux jeunes à risque et vise à leur apprendre des connaissances pratiques et l'amour-propre et à éliminer la mauvaise réputation dont sont affublés les jeunes occupants de logement public. Si l'objectif sous-jacent est d'éviter l'utilisation d'un même logement public par plusieurs générations, le groupe d'animateurs, qui offrent six séances de trois heures à des groupes d'au plus dix jeunes, abordent des sujets tels que la connaissance de soi, la prise de conscience de son individualité et l'établissement d'un budget. On prévoit étendre ce programme à toutes les régions du Nouveau-Brunswick et terminer la rédaction du manuel de référence d'ici mars 1997.

L'apprentissage de connaissances pratiques semble être un élément important des projets s'adressant aux jeunes sans-abri (c'est le cas notamment du projet *Youth in Transition* à Fredericton et du centre de jour *Le bon Dieu dans la rue* que l'on compte construire dans le cadre d'un programme d'action communautaire pour les jeunes enfants de la rue à Montréal), car les organismes (dont les organismes autochtones) qui s'occupent des problèmes plus généraux touchant les jeunes tiennent beaucoup à ce genre de formation.

La Société d'habitation du Québec mène un projet pilote dans quelques ensembles de logement public pour favoriser l'intégration sociale des jeunes (*Centre des jeunes*) en établissant des liens avec divers autres organismes au service de ce segment de la population (dont les commissions scolaires et les services municipaux). L'Office municipal d'habitation (O.M.H.) à Montréal a établi quelques centres destinés aux 6 à 25 ans. Les très jeunes reçoivent un soutien dans leurs études. Les jeunes d'âge moyen ont plusieurs choix, dont des activités sportives ou récréatives, et reçoivent de l'information sur le SIDA, la violence et la résolution de conflits. Quant aux plus vieux, on leur offre une formation professionnelle. Un service de traiteur, qui comprend une formation sur la préparation des aliments et les services connexes, a été établi dans l'un des ensembles résidentiels.

Le *Bureau des services à la jeunesse* (Ottawa) administre 43 logements sans but lucratif pour les jeunes (dont des étudiants, des célibataires et de jeunes parents). On encourage la participation et la prise en charge du logement par la formation d'une association de locataires. Depuis la création de ce service, les résidents participent de plus en plus aux activités courantes. La *Fédération de l'habitation coopérative du Canada* a adopté un Youth Action Plan, qui comprendra quatre secteurs d'activité :

- La participation des jeunes à l'élaboration de la stratégie, dont la réalisation d'un sondage sur les membres, la promotion d'un plan d'action dans le journal de la Fédération, l'exploration des possibilités de collaboration entre la Fédération et les coopératives d'étudiants et la participation à des conférences sur les jeunes;
- L'élaboration de documents sur les ressources à l'intention des coopératives locales;
- La participation des fédérations et des groupes de ressources;
- La participation des jeunes aux activités courantes, et plus particulièrement à l'assemblée générale annuelle et aux séances de formation.

6.2.2 Action sociale et formation

À la suite du Youth Housing Forum, le *Youth Housing Coalition* en Colombie-Britannique a adopté un projet qui s'adresse aux jeunes et se compose de trois initiatives : la sensibilisation de la collectivité aux besoins des jeunes, la création d'un répertoire de logements et l'éducation des propriétaires-bailleurs sur le logement et les jeunes.

L'UCJG de Toronto a proposé un projet analogue dans l'espoir de combler le fossé séparant les propriétaires-bailleurs des locataires. Les gestionnaires de logements locatifs seraient invités à enseigner aux jeunes les connaissances nécessaires pour devenir locataires et à expliquer aux propriétaires-bailleurs les renseignements qu'ils doivent tenter d'obtenir avant de louer un logement. Dans ce projet, on cherche à démystifier les jeunes en les présentant à des gestionnaires pour ainsi abattre certains préjugés.

6.2.3 Formation académique

Au Québec, le programme d'études secondaires comprend un cours d'économie domestique obligatoire au secondaire II. Ce cours porte entre autres sur les connaissances pratiques : établissement d'un budget, enseignement sur la consommation et rapports interpersonnels. Le conseil scolaire de Toronto offre un cours semblable. Le conseil scolaire de Lanark County en Ontario offre un cours plus spécialisé sur le logement. Dans deux projets du programme Construction Technology, on a demandé aux jeunes de déterminer les besoins de logement et de se charger de la conception, de la construction et de la commercialisation d'une maison individuelle. Au cours de ce processus, les jeunes doivent faire appel à diverses aptitudes, depuis la construction d'une charpente, en passant par l'installation électrique, jusqu'à la rédaction de dépliants et la tenue de journées d'accueil. D'autres programmes de formation professionnelle (dont celui du conseil scolaire de Toronto et du conseil scolaire de Renfrew-Frontenac) offrent des cours sollicitant la participation des jeunes à diverses étapes de la production de logements; toutefois, celui du conseil scolaire de Lanark County est le seul exigeant la participation des jeunes à toutes les étapes du processus.

6.3 Conception

L'ACCH a mentionné quelques exemples de conception qui facilitent l'accession à la propriété. La maison de démonstration CHARLIE à Hamilton permet d'augmenter ou de réduire l'espace vital des occupants selon leur situation ou leurs besoins. *La maison évolutive*, par la réduction de la taille et de l'aire finie, permet d'abaisser le coût d'une maison pour accédants à la propriété. D'autres initiatives de conception sont en cours. Avi Friedman de l'Université McGill a lancé le concept de *La maison redécouverte* pour répondre aux besoins de trois groupes cibles : «veuf ou veuve à la semi-retraite et travaillant à domicile, couple sans enfants à la recherche d'une première maison et mère célibataire avec deux enfants.» (The Gazette, August 27, 1996.) Chaque étage de cet immeuble à trois logements coûte 50 000 dollars à construire; on vise donc les ménages dont le revenu annuel s'élève à 28 000 dollars.

François Cadotte et Jocelyn Duff étudient présentement le concept d'une coopérative d'habitation prévoyant des logements pour les travailleurs autonomes. Selon des études préliminaires sur le travailleur autonome, la moyenne d'âge de ce segment de la population s'établit à 37 ans, ce qui est attribuable en partie à l'importance de l'expérience et des contacts pour réussir comme travailleur autonome. Compte tenu de l'évolution actuelle de l'économie, on prévoit que ce projet et d'autres projets analogues intégrant un bureau au domicile répondront de plus aux besoins des jeunes.

Le mouvement de l'habitation communautaire offre de véritables solutions pour aider les jeunes à traverser l'étape de la transition vers l'autonomie. La nature collective du logement et la détermination des services qui seront offerts donnent un caractère unique à ce mouvement. Le *Windsong Cohousing Community* à Langley, Colombie-Britannique, prévoit deux chambres d'hôtes pouvant être converties en chambres de transition pour les jeunes. À Victoria, un ensemble d'habitation communautaire comprend deux salles de réception pouvant être converties en logements de transition pour les jeunes, en suites pour les visiteurs ou en d'autres aménagements répondant à des besoins de logement à court et à moyen termes.

Annexe 1 : BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE ET OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

1. Bibliographie commentée

1.1 Les jeunes et le logement

Certains projets de recherche sont en cours ou viennent de prendre fin.
La Société d'habitation du Québec a entrepris une étude pour connaître les conditions de logement des jeunes. Le Family Services de la Région métropolitaine de Vancouver vient tout juste de terminer un sondage provincial sur les jeunes sans-abri.

Accommodation and Social Cohesion in the Urban Environment - the implications for young People
Paul Burton, Ray Forrest, Murray Stewart
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail
Shankill, Irelande, 1989

Ce rapport brosse un tableau des principaux problèmes auxquels sont confrontés les jeunes et de leur cheminement vers l'autonomie. Les auteurs y présentent les suggestions aux problèmes de logement formulées par neufs pays européens, une comparaison et des recommandations. «Les changements dans la structure et le volume de travail offert, le rôle et la capacité variables du soutien familial ainsi que la rigidité des règles d'admissibilité au logement se conjuguent et créent des situations de véritable crise chez certains groupes de jeunes, alors que peu de gens semblent reconnaître ces problèmes.» Après analyse, les auteurs concluent que, si les politiques mises de l'avant varient en Europe, «les politiques sociales et de logement n'accordent pas aux jeunes le respect que méritent les besoins particuliers de leur groupe d'âge.» Les auteurs croient qu'il faut «reconnaître la multiplicité des problèmes auxquels bon nombre de jeunes sont confrontés et le fait que ces problèmes sont souvent reliés.»

Canadian Housing
Hiver 1996, Vol. 12, N° 3
Numéro consacré aux jeunes et au logement

Deux projets s'adressant aux jeunes sans-abri y sont présentés : *Youth in Transition*, à Fredericton, et *L'Auberge Communautaire*, à Montréal. L'auteur y traite du Youth and Habitat II et de la question de la criminalité chez les jeunes.

Growing Up and Leaving Home
Paul Burton, Ray Forrest, Murray Stewart
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail
Shankill, Irelande, 1989

Les auteurs de cette étude, commandée par la Commission européenne dans le cadre de l'United Nations Year of Shelter for the Homeless en 1987, examinent les conditions de vie (logement et contexte familial) et leur rapport avec les perspectives d'emploi. Selon une des hypothèses de l'étude, «on se préoccupe déjà beaucoup des problèmes suscités par la clochardise, la toxicomanie,

l'alcoolisme, la criminalité et le vandalisme chez les jeunes. La formation sur le marché du travail et les mesures de création d'emploi ainsi que l'établissement de projets d'emploi pour aider les jeunes chômeurs constituent un élément essentiel de la solution à ces fléaux, mais le rôle que jouent un logement stable et de qualité et le soutien familial est également vital.» Parmi les principales constatations tirées de cette étude, citons les suivantes : s'il faut faciliter l'accès au marché européen du travail par l'assouplissement des marchés urbains du logement, les jeunes sont plus affectés que d'autres groupes d'âge par la rigidité du régime de logement. En outre, on observe qu'une minorité de jeunes est de plus en plus exclue du courant principal de la société, ce qui est souvent attribuable à la difficulté qu'ils éprouvent à trouver un logement convenable. Ce problème ne préoccupe pas assez les politiciens, et le public y réagit de plus en plus par la création de refuges provisoires.

Home for Our Children : A report form the national housing forum
Jane Darke, Jean Conway et Christine Holman
National Housing Forum c/o Association of District Councils
London, 1993

Ce rappport souligne que le passage à la vie adulte est plus compliqué et suscite plus d'inquiétude qu'autrefois quant à l'emploi et aux rapports interpersonnels. Une poignée seulement de jeunes réussit à se loger sans subvention, mais la plupart ont besoin d'un soutien financier et quelques-uns d'aide sociale en plus. Quelques minorités de jeunes font face à d'autres problèmes : les Noirs, les homosexuels, les personnes handicapées et ceux n'ayant pas bénéficié d'un foyer parental stable. Selon un sondage auprès des jeunes, ces derniers ont des besoins et des problèmes de taille. Les auteurs de ce rapport examinent les réactions du logement social et privé aux problèmes des jeunes et présentent quelques programmes offrant de l'aide aux jeunes.

Logement et nouveaux modes de vie
François Cadotte et Jocelyn Duff
Éditons du Méridien
Montréal, 1992

Ce livre ne traite pas exclusivement des problèmes des jeunes, mais il présente, dans le contexte de l'évolution des structures familiales, une analyse et quelques conceptions axées sur des logements de petite taille, transformables et multifonctionnels. Le partage de l'espace entre les parents et les adolescents pour permettre l'autonomie de ces derniers est pertinent, d'autant plus que l'établissement de jeunes ménages autonomes prend plus de temps qu'autrefois. Les auteurs présentent quelques résultats du concours *L'Art de vivre en ville,* qui porte en partie sur la cohabitation de parents avec des adolescents.

1.2 Les jeunes et l'emploi

Reconnecting Younger Canadians : Problems and Solutions from the Labour Market
Les Associés de recherche Ekos inc.
Mai 1996

Se fondant sur des groupes de travail, des entrevues auprès d'organismes voués à la jeunesse et des statistiques, ce rapport souligne le taux alarmant de jeunes chômeurs, l'allongement de la période de transition entre les études et la vie active, le retard qu'accuse la formation des ménages et la polarisation de la jeune main-d'oeuvre en faveur des personnes instruites. Ce sont surtout des emplois à temps partiel et non traditionnels que décrochent les jeunes, 27 % d'entre eux étant contraints d'accepter un emploi à temps partiel. Selon les données, l'écart entre le revenu annuel réel des jeunes (17 à 24 ans) et celui des hommes (45 à 54 ans) se creuse. On n'a jamais vu de jeunes aussi instruits et adaptés à la nouvelle technologie et du même coup si fréquemment membres d'une famille «sous-nucléaire» que ceux de la génération actuelle. Le gouvernement commence à entretenir des préjugés négatifs à l'égard des jeunes, eux-mêmes cyniques et entrevoyant la disparition des programmes sociaux dont ils pourraient avoir besoin. Tous croient que la génération actuelle est défavorisée du point de vue économique par rapport aux générations antérieures et que l'avenir est sombre. Les auteurs présentent des résultats par sous-groupe, y compris par catégorie : jeune main-d'oeuvre (travailleurs intellectuels, emplois sans avenir et travailleurs de réserve), jeunes Autochtones, employeurs et organismes non gouvernementaux. On recommande non seulement d'éviter «les promesses irréalistes en raison du scepticisme actuel», mais aussi d'établir un comité consultatif de jeunes sur l'élaboration de politiques.

Youth Unemployment: Canada's Hidden Deficit
Fondation canadienne de la jeunesse
Ottawa, 1995

Cet ouvrage présente les tendances actuelles du chômage chez les jeunes, les répercussions de l'enseignement postsecondaire, l'inégalité entre les sexes et la disparité régionale. On y attribue la culture de la rue à la situation qui prévaut. «Si bon nombre de jeunes sont contraints d'accepter des emplois à temps partiel ou éphémères, un pourcentage important des jeunes refuse d'accepter que leur avenir ne leur offre rien de mieux. Pour ces derniers, la seule voie qui s'offre à eux, c'est la rue.»

1.3 Portrait statistique des jeunes Canadiens

Les enfants et les jeunes : un aperçu
Don Kerr, Daniel Larrivée et Patricia Greenhalgh
Statistique Canada et Prentice Hall
Scarborough, Ontario, 1994

Se fondant sur le recensement de 1991, les auteurs de ce rapport présentent une analyse de la situation des enfants (de la naissance à 14 ans) et des jeunes (de 15 à 24 ans) ainsi que le nombre de jeunes dans chaque province et territoire et dans l'ensemble du Canada. Ils présentent aussi le contexte familial (mariages civils et familles monoparentales) et des statistiques sur l'éducation, l'emploi et les revenus.

Les jeunes au Canada
Colin Lindsay, Mary Sue Devereaux et Michael Bergob
Statistique Canada (N° 89-511F)
Ottawa, Mars 1994

Données démographiques sur les jeunes (dont les jeunes citadins et ruraux, les minorités visibles et les peuples autochtones), la situation familiale, l'éducation, l'emploi et les revenus, selon le recensement de 1991.

L'Institut Vanier de la famille

Ensemble de publications traitant de l'évolution de la situation familiale et de ses répercussions sur les jeunes. La revue *Transition* de mars 1993 porte sur «Les revenus familiaux : Vos enfants s'en tireront-ils aussi bien que vous?» et celle de décembre 1992 renferme un article sur les valeurs : «Les enfants se portent-ils bien? Qu'est-ce qui façonne les attitudes, les valeurs et le comportement des nos jeunes?» Plusieurs des publications de cet institut portent sur l'évolution de la structure familiale au Canada, notamment *Profil des familles canadiennes* (1994) et *Les politiques gouvernementales face aux familles canadienne en transition* (1994).

1.4 Les jeunes et la criminalité

Les jeunes impliqués dans un crime ne constituent qu'un faible pourcentage de la population malgré l'intérêt marqué que suscite ce problème au Canada.

Conseil national de la prévention du crime

Il s'agit d'un conseil consultatif qui a été établi pour diffuser de l'information sur les activités et la recherche en prévention du crime à travers le pays. Ce conseil a produit trois documents pertinents : une analyse bibliographique, *La prévention du crime par le développement social*, qui souligne l'importance du développement communautaire et de la liberté d'action et présente des exemples de programmes qui fonctionnent; le deuxième document, *Inventory of Federal Activities in Crime Prevention*, donne un aperçu des programmes fédéraux dont certains sont axés sur les jeunes; le troisième, *Prevention and Children Committee: A Compendium of Approaches from Across Canada*, présente les initiatives des dix provinces et deux territoires lancées pour la plupart afin de venir en aide aux jeunes. On a chargé le *Comité de justice pour la jeunesse* d'élaborer, à l'intention du Conseil national de la prévention du crime, une stratégie et des recommandations sur la question de la prévention du crime chez les jeunes. Le rapport de ce comité présente des programmes de prévention communautaire, d'intervention précoce et d'aide aux jeunes et aux adolescents.

Youth Violence and Youth Gangs: Responding to Community Concerns
Fédération canadienne des municipalités
Ottawa

Ce rapport donne un aperçu du problème de la violence juvénile au Canada. On y présente des suggestions d'intervention communautaire faisant appel à la participation des jeunes, de la police, des écoles et des organismes concernés. Dans la conclusion, on souligne le rôle important que jouent les forces sociales et la nécessité d'une intervention complète et équilibrée.

2. Ouvrages de référence

Baker, Maureen, éditeur
Les politiques gouvernementales face aux familles canadiennes en transition
L'Institut Vanier de la famille
Ottawa, 1994

Boyd, Monica and Doug Norris
Leaving the Nest? The Impact of Family Structure
Tendances sociales canadiennes
N° 38, Automne 1995

Burton Paul, Ray Forrest, Murray Stewart
Accommodation and Social Cohesion in the Urban Environment - the implications for young People
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail
Shankill, Irelande, 1989 b

Burton Paul, Ray Forrest, Murray Stewart
Growing Up and Leaving Home
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail
Shankill, Irelande, 1989 a

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Youth in Canada - Backgrounder
1996 - en cours d'élaboration

Tendances sociales canadiennes
Robert Glossop on the Canadian Family
Hiver 1994, N° 35

Conseil canadien de développement social
Homelessness in Canada: The report of the nation inquiry
Conseil canadien de développement social
Ottawa 1987

Fondation canadienne de la jeunesse
Youth Unemployment: Canada's Hidden Deficit
Ottawa 1995

Chicoine, Nathalie et Damaris Rose
Être jeunes et se loger
Relations
Novembre 1992

Compte Rendu - Conférence parallèle des jeunes sur le devenir social et économique du Québec
Québec, juin 1996

Darke Jane, Jean Conway and Christine Holman
Home for Our Children : A report form the national housing forum
National Housing Forum c/o Association of District Councils
London, 1993

Les Associés De Recherche Ekos Inc.
Reconnecting Younger Canadians : Problems and Solutions from the Labour Market
Mai 1996

Foot, David K. with Daniel Stoffman
Boom Bust and Echo, How to profit from the coming demographic shift
Macfarlane Walter and Ross
Toronto, 1996

Forest, Paul et Claude-Rodrigue Deschênes
Perspectives du marché de l'habitation au Québec, évolution de l'offre et de la demande en habitation
Société d'habitation du Québec
Septembre 1996

Gauthier, Madeleine et Johanne Bujold
Les jeunes et le départ des régions : revue des travaux
Institut québécois de recherche sur la culture
Québec, 1994

Gilling, Daniel J.
Multi-Agency Crime Prevention : Some Barriers to Collaboration
The Howard Journal of Criminal Justice
Vol. 33, N° 3, Août 1994

Graham, John et Trevor Bennett
Crime Prevention Strategies in Europe and North America
European Institute for Crime Prevention and Control avec la collaboration des Nations-Unies
Helsinki, Février 1995

Haurin, Donald R., Patric H. Hendershott and Dongwook Kim
Housing Decisions of American Youth
Journal of Urban Economics 35, 28-45, 1994

Haurin, Donald R., Patric H. Hendershott, and Dongwook Kim
The Impact of Real Rents and Wages on Household Formation
The Review of Economics and Statistics 72, 1993
Kerr, Don, Daniel Larrivée et Patricia Greenhalgh
Les enfants et les jeunes : un aperçu

Statistique Canada et Prentice Hall Canada Inc.
Scarborough, 1994

Lindsay, Colin, Mary Sue Devereaux et Michael Bergob
Les jeunes au Canada
Statistique Canada
Ottawa, 1994

Maxwell, Judith
«Globalization and Family Security»
Family Security in Insecure Times
The National Forum on Family Security
Conseil canadien de développement social, Publications
Ottawa, 1993

McElroy, Marjorie B.
The Joint Determination of Household Membership and market Work: The Case of Young Men
Journal of Labor Economics, Vol. 3, N° 3, 1985

Metropolitan Toronto Planning Department
The Municipality of Metropolitan Toronto
Housing Patterns and Prospects in Metro
Toronto, Juin 1996

Groupe de travail ministériel sur la jeunesse
Prendre l'avenir en charge : la jeunesse du Canada dans le monde du travail
Développement des ressources humaines Canada
Ottawa, 1996

Murphy, E.M. and Krystyna Rudko
Canada's Children, Demographic Reality, Inevitability and Speculation
Présentation à la Childhood and Youth Division, Population and Health Issues Directorate
Santé Canada
Ottawa, 1996

Province du Nouveau-Brunswick
New Brunswick at the Dawn of a New Century, A discussion paper on demographic issues affecting New Brunswick
Fredericton, Avril 1996

Séguin, Anne-Marie
«Transformations sociales et carences de l'habitation»
Traité des problèmes sociaux
Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin
Institut québécois de recherche sur la culture
Québec, 1994

Woodall, Andrew
Homeless Youth
Rapport d'étude sous les auspices du McGill consortium for human rights advocacy training
Montréal, 1992

Youth Council of New Brunswick and Youth Futures
Bulletin
Vol. 1, N° 2, Mai 1996
Fredericton

Youth for Habitat
Presenting the Canadian Youth Habitat Best Practices Info-Sheet
Ottawa, 1996

Youth for Habitat
"Home is Where We Live." Canadian Youth Declaration for Habitat II
Ottawa, Mai 1996

Annexe 2 : LISTE DES PRINCIPAUX ORGANISMES, ENTREPRISES, AGENCES ET INDIVIDUS CANADIENS OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA JEUNESSE

Organismes voués aux jeunes

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants
Vicky Smallman
(416) 925-3825

Fondation canadienne de la jeunesse
Lucie Bohac-Konrad
(613) 231-6474

Conseil canadien des 4H, Fondation des 4H
Mike Nowosad
(613) 723-4444

Generation 2000
John Wall
(416) 777-2590

National Farmers Union Youth
Darrin Coleman
(306) 652-3465

Youth for Habitat*
Marie Seeger
Directrice générale
(613) 566-4414 poste 4053

Jeunesse en affaires
Anne Cira
Directrice générale
(416) 408-2923 poste 30

*Organismes voués au logement**

Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine
Sharon Chisholm
Directrice générale
Martin Wexler
(Ex-président)
(514) 872-5477

Association canadienne des constructeurs d'habitations
Bob Sloat
Analyste de propositions
(613) 230-3060

Fédération de l'habitation coopérative du Canada
Alexandra Wilson
Directrice générale
(613) 230-2201

Opération Retour
Pat Nynehuis
(613) 230-4663

Organismes autochtones

Assemblée des Premières Nations
Charlie Hill
(Responsable du logement)
(613) 241-6787
Christian Gareau
(Intervenant auprès des jeunes)
(613) 241-6787

Confederacy of Treaty 6 First Nations
Dennis Arcand
(403) 944-0334

Congrès des peuples autochtones
Marie Frawley-Henry
(Intervenante auprès des jeunes)
(613) 238-3511

Inuit Tapirisat du Canada
Janet Montague
(Intervenante auprès des jeunes)
(613) 238-8181

Métis National Council
Peter Ives
(613) 232-3216

Association nationale des centres d'amitié

Sharon Visitor
(Intervenante auprès des jeunes)
(613) 563-4844

Native Women's Association of Canada
(613) 722-3033

Autres organismes

Fédération canadienne des municipalités
Kathy Thompson
(Analyste principale de propositions)
(613) 241-5521

L'Institut Vanier de la famille
Alan Mirabelli
(613) 722-4007

* Organismes s'occupant surtout des problèmes de logement

Annexe 3 : PERSONNES ET ORGANISMES INTERROGÉS

Organismes voués aux jeunes

Conseil canadien des 4H, Fondation des 4H
Mike Nowosad
Directeur général
(613) 723-4444

Fondation canadienne de la jeunesse
Lucie Bohac-Konrad
Directrice générale
(613) 231-6474

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants
Vicky Smallman
(416) 925-3825

Generation 2000
John Wall
(416) 777-2590

National Farmers Union Youth
Darrin Coleman
Directrice générale
(306) 652-3465

Youth Action Network
(416) 368-2277

Youth for Habitat
Marie Seeger
Directrice générale
(613) 566-4414 poste 4053

Jeunesse en affaires
Anne Cira
Directrice générale
(416) 408-2923 poste 30

Organismes voués au logement

Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine
Martin Wexler
(Ex-président)

(514) 872-5477

Association canadienne des constructeurs d'habitations
John Kenwood
Bob Sloat
(613) 230-3060

Fédération de l'habitation coopérative du Canada
Alexandra Wilson
Directrice générale
(613) 230-2201

Opération Retour
Pat Nynehuis
(613) 230-4663

Organismes autochtones

Assemblée des Premières Nations
Charlie Hill
(Logement)
Christian Gareau
(Intervenant auprès des jeunes)
(613) 241-6787

Confederacy of Treaty 6 First Nations
Dennis Arcand
(Organisateur de la conférence annuelle sur la jeunesse)
(403) 944-0334

Congrès des peuples autochtones
Marie Frawley-Henry
(Intervenante auprès des jeunes)
(613) 238-3511

Association nationale des centres d'amitié
Sharon Visitor
(Intervenante auprès des jeunes)
(613) 563-4844

Autres organismes nationaux

Fédération canadienne des municipalités
Kathy Thompson
(Analyste principale de propositions)
(613) 241-5521

Rural and Small Towns Program
Mount Allison University
David Bruce
(506) 364-2395

L'Institut Vanier de la famille
Alan Mirabelli
(613) 722-4007

Terre-Neuve

Newfoundland and Labrador Housing Corporation
Catherine Squire
Analyste principale de propositions
(709) 724-3209

Nouvelle-Écosse

Family Place Resource Centre
Joanna Latulippe-Rochon
Directrice générale
(902) 562-5616

Long-term Services for Youth
(Phoenix House)
Tim Crooks
902-422-5583

Nova Scotia Youth Secretariat
Rick Gilbert
(902) 424-3780

Technical University of Nova Scotia
Faculty of Architecture
Grant Wanzel
Doyen intérimaire
(902) 420-7583

Nouveau-Brunswick

Introduction to Independent Living
Home Orientations
Lise Bellefleur
(506) 453-3726

Ministry of Municipalities, Culture and Housing
Phyllis Mockler-Caissie
(Membre d'un comité interministériel sur la jeunesse)
(506) 453-8767

Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick
Beverly Barnes
Directrice générale
(506) 453-3271

Youth in Transition
Carolyn Rogers
Directrice générale
(506) 459-0827

Québec

Ville de Montréal
Martin Wexler
(514) 872-5477

Université de Concordia
Faculté des sciences sociales appliquées
Varda Mann-Feder
(514) 848-2266
Coopérative d'habitation Triangle Rose
(514) 273-2242

François Cadotte
Consultant
(514) 596-1492, 369-4864

Université McGill
École d'architecture
Pieter Sjipkes
(514) 398-6711
École d'urbanisme
Jeanne Wolfe, directrice
(514) 398-4077

Office municipal d'habitation de Montréal

Robert Makrous
(514) 872-4847

Groupe de recherche sur l'intérêt public à l'Université McGill
Manosi Datla
(514) 398-7432

Regroupement des maisons d'hébergement
Robert Rodrigue
(514) 523-8559

Société d'habitation du Québec
Paul Sénécal
(514) 873-9618

Youth for Habitat
Frank Fiorito
(Représentant pour le Québec)
(514) 595-7463

Ontario

Société de protection de l'enfance
Ann Fitzpatrick
(416) 924-4646 poste 2195

Ville de Toronto
Rob Cressman - City Housing Dept (416) 392-0601
Greg Suttor - Metro Toronto (416) 392-8334
Cheryl Pollock - Homelessness (416) 392-0053
Augusto Mateus - Healthy Cities (416) 392-0099

Conseil scolaire de Lanark County
Mme Elenski
Conseillère principale
(613) 267-4210

Metro Toronto Housing Authority
Community and Tenant Services Branch
Francis Beard
Directeur
(416) 969-6164

Conseil scolaire de Toronto

Dennis Reed
Coordonnateur des activités
(416) 397-3867

Université de Toronto
Centre for Urban and Community Studies
J.R. Miron
(416) 978-6251

Bureau des services à la jeunesse - Ottawa-Carleton
Ruth Dulmage
(Coordonnateur des services de logement et de bénévolat)
(613) 729-1000

Youth Without Shelter (Etobicoke)
Liz Snelerove
(416) 748-0110

Manitoba

Beat the Street
Patrick Laroche
(204) 943-0918
Children and Youth Secretariat
Lawrence Barkwell
(204) 945-2266

New Directions for Children, Youth and Families
Dr. Linda Trigg
(204)786-7051

Université de Winnipeg
Département de géographie
Tom Carter
(204) 786-9237

Saskatchewan

Egadz Youth Centre (Saskatoon)
Gail Kosan
(306) 931-6644

Rainbow Youth Centre (Regina)
Mellodee Hansen
(306) 757-9743

Alberta

Alberta Family and Social Services
Gail Farewell
(403) 493-7568

Calgary Connection Housing Society
Susanna Koszkur
(403) 237-9097

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Analyste de marché - Calgary
Carla Spilsted
(403) 292-6201

Inner City Youth Housing Project
Irene Kerr
(403) 479-1404

Colombie-Britannique

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Analyste de marché - Vancouver
Ray Toscani
(604) 737-4096

City Spaces Consulting
Felicity Adams

Ville de Vancouver
Social Planning
Allison Millward
(604) 755-4450

Downtown Youth at Risk Network
Lynda Patterson
(604) 382-6353

Family Services of Greater Vancouver
Aaron Johnson/Cheryl Mixon
(604) 874-2938/874-9898

Ministry of Municipal Affairs and Housing

Shannon Steele
Analyste de propositions
(604) 387-5120

Prince George Youth Housing Registry
Danella Parks
(604) 562-9251

Victoria Street Community
Penny Thrasher
(604) 386-2347

WindSong Cohousing Community
Alan Carpenter
(604) 882-5337

Youth Housing Coalition
(Nanaimo Youth Services Association)
Dennis Silverstone
(604) 754-1989

Yukon

Skookum Jum Friendship Centre
Karen Lepine
(403) 633-7680

Territoires du Nord-Ouest

Garry McLennan
Directeur des lignes de conduite
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest
(403) 920-6533

Annexe 4 : INTERVENANTS AUPRÈS DES JEUNES - GROUPES AUTOCHTONES NATIONAUX

Assemblée des Premières Nations
Christian Gareau
(613) 241-6787

Congrès des peuples autochtones
Marie Frawley-Henry
(613) 238-3511

Inuit Tapirisat du Canada
Janet Montague
(613) 238-8181

Métis National Council
Peter Ives
(613) 232-3216

Association nationale des centres d'amitié
Sharon Visitor
(613) 563-4844

Native Women's Association of Canada
(613) 722-3033

Annexe 5 : LISTE DES GROUPES DE RECHERCHE SUR L'INTÉRÊT PUBLIC (GRIP) DANS LES UNIVERSITÉS CANADIENNES

Colombie-Britannique

Simon Fraser Public Interest Research Group (SF PIRG)
(604) 291-4360
sf-pirg@sfu.ca

Vancouver Island Pirg
University of Victoria
(604) 721-8728
vipirg@sol.unic.ca

Ontario

OPIRG Carlton
(613) 788-2757
wcsbeau@ccs.carleton.cc

OPIRG Peterborough
(705) 748-1767
oprigp@web.apc.org

OPIRG Toronto
(416) 978-7770
oprigt@web.apc.org

OPIRG Windsor
(519) 253-1745

OPIRG York
(416) 736-2100 ext. 30323

OPIRG Ottawa
(613) 230-4830
an137@freenet.carleton.ca

OPIRG McMaster
macearth @memail.CIS.McMaster.ca

OPIRG Brock
(905) 688-5550 et. 3499
opirgbk@web.apc.org
OPIRG Guelph

(519) 824-2091
oprigg@web.apc.org

OPIRG Kingston
(613) 549-0066
oprig@qucdn.queensu.ca

Waterloo PIRG
(519) 888-4882
wprig@watservl.uwaterloo.ca

Québec

Université Concordia, GRIP
(514) 848-7585/6

Université de Montréal, Groupe de recherche d'intérêt public (GRIP) Québec
(514) 735-7074

Université du Québec à Montréal, GRIP Québec
(514) 987-4077

Université McGill, GRIP
Manosi Datla
(514) 398-7432

Nouvelle-Écosse

Nova Scotia PIRG
(902) 494-6662
nsprig@ac.ca.ca